

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3148

11 décembre 2013

SOMMAIRE

Alpha P.S. S.A.	151078	KBC Group Re S.A.	151094
Arenes Company S.à r.l.	151079	Kompass Wohnen II S.à r.l.	151085
Beta P.S. S.A.	151080	Moorefields S.A.	151092
BIP Venture Partners S.A., SICAR	151079	Nancyan S.A.	151077
Cabin Poland Holdco S.à r.l.	151097	Naturmaart S.à r.l.	151103
Candy Holding S.A.	151096	Nigricolis Company S.A.	151103
Castro Finance S.à r.l.	151097	Nigricolis Company S.A.	151102
Castur Partners S.A.	151097	Nivard S.A. SPF	151078
CCI (F3) S.à r.l.	151098	Noble Drilling Leasing S.à r.l.	151077
CDG Luxembourg S.A.	151098	Nordbois s.à.r.l.	151078
Chalon Topco S.à r.l.	151096	NOREVA Patrimoine S.A.	151078
Chomette Luxembourg	151080	NOREVA Patrimoine S.A.	151078
Clyde Blowers Capital (RCP) S.à r.l.	151096	Ofi Lux	151099
Clyde Blowers Capital S.à r.l.	151095	Ofi Lux	151098
DeWAG Holdings S.à r.l.	151079	Onda Blu S.A., SPF	151099
DHCRE II HoldCo I S.à r.l.	151058	One Thirty Nine S.à r.l.	151077
EBR Investors S.A.	151081	Ontaris Sàrl	151099
EdR Real Estate (Eastern Europe) S.C.A., Sicar	151080	Opportunity Two	151099
Eurange S.à r.l.	151081	Orange Tree Investment S.A.	151100
European Data Hub SA	151081	Oxus Holding S.A.	151102
Fecimmo S.A.	151103	Parina Property Investments S.à r.l.	151103
Finadis Participation S.A.	151082	Philips Luxembourg S.A.	151093
GT Global Invest (Lux) S.à r.l.	151080	PPG Luxembourg Holdings S.à.r.l.	151093
Intent Technology S.à r.l.	151083	Pradera Southern Management S.à r.l. ..	151092
IVG Andel 17 Immobilien GmbH	151084	ProLogis France XLIII S.à r.l.	151093
IVG Praterstrasse Beteiligungs GmbH ..	151084	ProLogis France XLV S.à r.l.	151084
IVG Praterstrasse Immobilien GmbH ...	151084	quick-mix.tubag S.A.	151079
IVG Vysehrad Beteiligungs GmbH	151083	R3 Treatment (Luxembourg) S.à r.l.	151095
IVG Vysehrad Immobilien GmbH	151083	Rabimed Global Links S.à r.l.	151081
IVG Zentrum Rennweg Immobilien GmbH	151083	Resam Investments S.à r.l.	151082
J2CM Partners	151092	Resam Luxembourg S.à r.l.	151082
Jetix Europe Properties S.à.r.l.	151093	Saint Philippe International S.A.	151104

DHCRE II HoldCo I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.678.075,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 113.169.

In the year two thousand and thirteen, on the fourth day of November.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of “DHCRE II HoldCo I S.à r.l.” (the “Company”), a société à responsabilité limitée having its registered office at 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, incorporated on 9th November 2005 by deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the “Mémorial”) number 653 of 30th March 2006.

The articles of incorporation have been amended for the last time by a deed of Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 26th April 2012, published in the Mémorial, number 1411 of 7th June 2012.

The meeting was presided by Paul King, accountant, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary and scrutineer Jörn Hesse, lawyer, professionally residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I) It appeared from an attendance list that all (a) eight hundred (800) Class A Shares, (b) forty (40) Class B Shares, (c) eight hundred (800) Class C1 Shares, (d) eight hundred (800) Class C2 Shares, (e) eight hundred (800) Class C3 Shares, (f) eight hundred (800) Class D Shares, (g) twenty one thousand four hundred sixty nine (21,469) Class E Shares, (h) eight hundred (800) Class F1 Shares, (i) eight hundred (800) Class G Shares, (j) eight hundred (800) Class H Shares, (k) one (1) Class I Share, (l) eight hundred (800) Class J Shares, (m) four thousand five hundred ninety six (4,596) Class K (CG), (m) twelve thousand nine hundred ninety six (12,996) Class K (I), (o) five hundred eighty two (582) Class L (CG) Shares, (p) five thousand nine hundred and fifty nine (5,959) Class L (I) Shares, (q) five hundred (500) Class M (CG) Shares, (r) one thousand one hundred and forty eight (1,148) Class M (I) Shares, (s) five hundred (500) Class N (I) Shares, (t) five hundred (500) Class N (CG) Shares and (u) forty thousand three hundred and eight (40,308) Category Z Shares (being a total of ninety five thousand seven hundred and ninety nine (95,799) Shares in issue in the Company) were duly represented at the present general meeting.

The attendance list, signed by the proxyholder of the sole shareholder (the “Sole Shareholder”) represented and the members of the bureau, shall remain attached to the present deed and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II) The Sole Shareholder represented, declared having had prior knowledge of the agenda so that the meeting may validly decide on all the items of the agenda, without any obligation to justify the accomplishment of the convening formalities.

III) The items on which resolutions are to be passed are as follows, all resolutions being passed as one sole resolution:

Agenda:

(A) Increase of the issued share capital by an amount of two hundred eighty three thousand one hundred Euros (€ 283,100) to two million six hundred and seventy-eight thousand and seventy five Euros (€ 2,678,075) by the issue of (i) three hundred and eighteen (318) Class K (I) Shares, each with a nominal value of twenty-five Euros (€ 25) per share, (ii) one hundred and sixty two (162) Class K (CG) Shares, each with a nominal value of twenty-five Euros (€ 25) per share and (iii) ten thousand eight hundred and forty-four (10,844) Class Z Shares, each with a nominal value of twenty five Euros (€25) per share, for a total subscription price of two hundred eighty three thousand one hundred Euros (€ 283,100) as set out hereafter:

Subscriber	Class Z Shares	Class K (I) Shares	Class K (CG) Shares
DHCRE II LLC	10,844	318	162
TOTAL	10,844	318	162

Subscription to the new shares by the Sole Shareholder and payment of the subscription price for the Class K (I) Shares, Class K (CG) Shares and Class Z Shares by the subscriber in cash and consequential amendment of article 5 of the Articles (as included in the amended and restated articles).

(B) Amendment and restatement of the articles of association of the Company in order to inter alia reflect the resolution adopted pursuant to the above items of the agenda.

Thereafter, the general meeting of shareholders unanimously resolved as follows:

Sole resolution

The meeting resolved to increase the issued share capital by two hundred eighty three thousand one hundred Euros (€ 283,100) to two million six hundred and seventy-eight thousand and seventy five Euros (€ 2,678,075) by the issue of (i) three hundred and eighteen (318) Class K (I) Shares, each with a nominal value of twenty-five Euros (€ 25) per share, (ii) one hundred and sixty two (162) Class K (CG) Shares, each with a nominal value of twenty-five Euros (€ 25) per share and (iii) ten thousand eight hundred and forty-four (10,844) Class Z Shares, each with a nominal value of twenty five Euros (€ 25) per share, for a total subscription price of two hundred eighty three thousand one hundred Euros (€ 283,100) to the subscriber as set forth in the agenda, and the subscriber subscribed to the new shares so issued as set forth in the agenda and paid the subscription price by way of cash consisting of an amount of two hundred eighty three thousand one hundred Euros (€ 283,100).

The Class Z Shares, the Class K (I) Shares and the Class K (CG) Shares have been fully paid up by payment in cash, so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of two hundred eighty three thousand one hundred Euro (€ 283,100) as was certified to the undersigned notary by a banking certificate.

The meeting resolved to amend and restate the articles of incorporation of the Company as follows:

Art. 1. Name. Between the initial subscribers and those who become holders of the Shares (parts sociales) thereafter, a limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name DHCRE II Holdco I S.à r.l (the “Company”) is constituted and existing, governed by these Articles of Incorporation and the relevant legislation.

Art. 2. Object, purpose. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes, preferred equity certificates and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg.

The Company may borrow in any form and provide security for its borrowings and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures as well as any other securities or certificates including notes, certificates or other instruments convertible into Shares.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or security or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs or its affiliate entities or any other entity it deems fit, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period. The Company does not come to an end by the death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any Shareholder.

Art. 4. Registered office.

4.1 The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary General Meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles of Incorporation.

4.2 The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the Board of Managers.

4.3 The Company may have offices and branches in Luxembourg.

Art. 5. Share Capital.

5.1. The Company has an issued and subscribed fully paid-up capital of two million six hundred and seventy-eight thousand and seventy five Euro (€ 2,678,075) divided into,

- eight hundred (800) Class A shares,
- forty (40) Class B shares,
- eight hundred (800) Class C1 shares,
- eight hundred (800) Class C2 shares,
- eight hundred (800) Class C3 shares,
- eight hundred (800), Class D shares,
- twenty one thousand four hundred and sixty nine (21,469) Class E shares,
- eight hundred (800) Class F1 shares,
- eight hundred (800) Class G shares,
- eight hundred (800), Class H shares,
- one (1) Class I share,
- eight hundred (800) Class J shares,

- four thousand seven hundred and fifty eight (4,758) Class K (CG) Shares,
- thirteen thousand three hundred and fourteen (13,314) Class K (I) Shares,
- five hundred eighty two (582) Class L (CG) Shares,
- five thousand nine hundred fifty nine (5,959) Class L (I) Shares,
- five hundred (500) Class M (CG) Shares,
- one thousand one hundred and forty eight (1,148) Class M (I) Shares,
- five hundred (500) Class N (CG) Shares,
- five hundred (500) Class N (I) Shares, and
- fifty-one thousand one hundred and fifty two (51,152) Category Z Shares,
- each with a nominal value of twenty five Euro (€ 25).

5.2 The share capital may be increased by the issue of new shares upon resolution by the shareholders meeting. The new shares may be issued in the form of share classes (which may be Simple Classes or Linked Classes).

5.3 Each Class of Shares (or as the case may be Linked Classes if so specified) shall be issued in connection with the acquisition or making by the Company of a specific investment directly or indirectly (each a “Specific Investment”). The subscription price paid to the Company upon the issuance of shares of a particular class (or Linked Classes) (including for the avoidance of doubt any share premium) (the “Subscription Price”), net of all costs payable by the Company in connection with such issuance including, but not limited to, capital duty, notarial fees and publication costs (“Issuance Costs”), shall be invested directly or indirectly in one and the same Specific Investment.

- Class A relates to the Kings Hill Investment,
- Class B relates to the Kista Investment,
- Class C1 relates to the Via Cavour Investment,
- Class C2 relates to the Via Lamarmora (Brescia) Investment,
- Class C3 relates to the Via San Lazzaro Investment,
- Class D relates to the Howick Place Investment,
- Class E relates to the Blythe Valley Investment,
- Class F1 and Class N (CG) and Class N (I) (being Linked Classes) relates to the Golf Parc Toulouse Investment,
- Class G relates to the Aranco Investment,
- Class H relates to the Via Imbonati Investment,
- Class I relates to the Salisbury Investment,
- Class J relates to the Udine Investment,
- Class K (CG) and Class K (I) (being Linked Classes) relate to the Spanish Retails Portfolio Investment,
- Class L (CG) and Class L (I) (being Linked Classes) relate to the Volvo Investment,
- Class M (CG) and Class M (I) (being Linked Classes) relate to the Prado Investment, and
- Category Z is not related to a Specific Investment.

5.4 In relation to each Specific Investment, the Board of Managers will, in the internal accounts of the Company, establish a separate compartment of assets and liabilities of the Company in the following manner:

5.4.1 the Subscription Price of the relevant class of shares (or Linked classes) and the proceeds of any shareholder loans, certificates debt or other instruments convertible or not which may from time to time be granted to, or issued by, the Company by or to its shareholder(s) (“Instruments”) in connection with the relevant Specific Investment, as well as assets acquired with such funds contributed to or borrowed by the Company, in each case shall be applied in the internal books of the Company to the compartment established for such Specific Investment;

5.4.2 any income or proceeds earned by the Company on, or any asset derived from, the assets allocated to a compartment shall be allocated to that compartment;

5.4.3 any liability, costs and expenses (including provisions) relating to assets allocated to a compartment or to any action taken in connection with a compartment or an asset of a particular compartment or in connection with the issuance of shares or other instruments of the particular class (such as Issuance Costs) as well as all administration expenses, tax liabilities and other costs and expenses of the Company attributable to the relevant Specific Investment or the operation or administration of that compartment shall be allocated to that compartment;

5.4.4 in the case where any liability or expense of the Company cannot be considered as being attributable solely to a particular compartment, such liability or expense shall be allocated between all the existing compartments on the basis of the Allocation Key of each compartment or pro rata to the relevant compartments to which the liability or expense relates;

5.4.5 any distributions or payments (including payments of the price payable by the Company for shares of the relevant class repurchased by it) made to shareholders in respect of a compartment shall reduce the net assets of that compartment;

5.4.6 the net assets of each compartment (“Net Assets”) will be equal to the sum of the value of the Specific Investment of that compartment and all other assets attributable to that compartment in accordance with these articles less all the liabilities, costs and expenses allocated to that compartment in accordance with these Articles.

5.4.7. In case of Linked Classes the Board may decide (but shall not be obliged) to within the relevant compartment establish internal accounts per relevant class of the Linked Classes on the basis of the economic entitlements of the Linked Classes respectively and apply the above provisions mutatis mutandis.

5.5 Any available share premium shall be distributable.

Art. 6. Cancellation of entire Class of Shares and reduction of share capital.

6.1 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares including by the cancellation of one or more entire Class of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue In the relevant Class by approval at the General Meeting of shareholders resolving at the quorum and majorities provided for the amendment of the Articles.

6.2 In case of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of one or more Class of Shares, the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value per Share (as calculated in accordance with Article 6.4) for each Share of the relevant Class held by them and cancelled (and in the case of Linked Classes, the Linked Class Cancellation Value per Share for the repurchased Linked Class).

6.3 The Board of Managers shall, in case of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares, calculate the Class Available Amount for the repurchased Class (and in the case of Linked Classes, the Linked Class Available Amount for the repurchased Linked Class) (always subject to the amount of available profits, premium and reserves of the Company) on the basis of the interim accounts of the Company and Interim internal accounts relating to the relevant Class which shall be prepared on the basis set out in Article 5, each time not older than 8 days (together, the “Interim Accounts”).

6.4 The “Cancellation Value per Share” shall be calculated by dividing the Class Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled and the «Linked Class Cancellation Value per Share» shall be calculated by dividing the Linked Class Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.

6.5 The “Class Cancellation Amount” and the “Linked Class Cancellation Amount” shall be an amount determined by the Board of Managers and approved by the General Meeting on the basis of the Interim Accounts (and in the case of a Linked Class, on the basis the Entitlement of that Class).

6.6 Subject always to the amount of available net profits, reserves and premium of the Company, the Class Cancellation Amount for the Class of Shares to be repurchased and cancelled shall be the Class Available Amount (and in case of a Linked Class, the Linked Class Cancellation Amount for the Linked Class of Shares to be repurchased and cancelled shall be the Linked Class Available Amount) unless otherwise resolved by the General Meeting of Shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Class Cancellation Amount (or as the case may be the Linked Class Cancellation Amount) shall never be higher than the Class Available Amount (respectively the Linked Class Available Amount) and provided further that the Class Cancellation Amount (or as the case may be the Linked Class Cancellation Amount) shall never be greater than the amount of available net profits, reserves and premium of the Company.

6.7 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Class, the Cancellation Value per Share (or as the case may be the Linked Class Cancellation Amount) will become due and payable by the Company.

Art. 7. Board of Managers.

7.1 The Company is managed as determined by the Board of Managers appointed as a collegiate body by the General Meeting of Shareholders in accordance with the provisions set out hereafter. The Managers need not be Shareholders. The Board of Managers shall comprise (other than in case of a vacancy for reasons of resignation, revocation or otherwise) of the number of members determined by the General Meeting of Shareholders by a resolution of Shareholders and duly recorded in the minutes of such Meeting.

7.2 The Board Members are appointed and removed from office by the General Meeting of Shareholders resolving at the simple majority of the issued share capital pursuant to Article 13, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the Managers are appointed for an undetermined period. The Managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

7.3 Any decision as to the payment of director’s fees to Board Members, entering into employment or like agreements with Board Members or amendments thereto shall be subject to the decision of the General Meeting of Shareholders resolving at the simple majority of the issued share capital pursuant to Article 13.

Art. 8. Board Proceedings.

8.1 The Board of Managers may elect a chairman among its members.

8.2 The Board of Managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the Managers is present or represented at a meeting.

8.3 Meetings of the Board of Managers shall be called by or on behalf of anyone of the Managers with at least two (2) days prior notice, unless corporate affairs require a shorter notice period or for urgency (down to two (2) hours) in writing, fax, email or otherwise as practical. The convening notice may be waived by the unanimous consent given in writing or by fax or email by all Managers. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

Managers

8.4 Any Manager may participate in any meeting of the Board of Managers by conference call or by other similar means of communication.

8.5 Decisions of the Board of Managers shall be taken by the favourable votes of the majority of the Board Members present or represented at the relevant meeting.

8.6 The minutes of any meeting of the Board of Managers shall be signed by any one Board Member. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by any one Board Member or as resolved by the Board.

8.7 The Board may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any Manager.

Art. 9. Board Powers, Binding Signatures.

9.1 The Board of Managers is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of disposal and administration falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by the law or by the Articles of Incorporation to the General Meeting or the prior authorisation of the General Meeting shall be within the competence of the Board of Managers. Vis-à-vis third parties the Board of Managers has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company not reserved by law or the Articles of Incorporation to the General Meeting or the prior authorisation of the General Meeting or as may be provided herein.

9.2 The Company will be bound by the single signature of any one Board Member or by the joint or single signature of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the Board of Managers.

Art. 10. Conflicts. No contract or other transaction between the Company and any other corporation or entity shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Managers or officers of the Company is interested in or is a manager, director, officer or employee of such other corporation or entity. Any Manager or officer of the Company who serves as manager, director, officer or employee of any corporation or entity with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not solely by reason of such affiliation with such other corporation or entity be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 11. Manager and Officer Indemnification.

11.1 Subject to the exceptions and limitations in Article 11.3 below every person who is, or has been, a Manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved in as a party or otherwise by virtue of him being or having been a Manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof.

11.2 The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

11.3 No indemnification shall be provided to any Manager or officer against any liability to the Company or its Shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office or in the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the Board of Managers. No indemnification will be provided in defending proceedings (criminal) in which that Manager or officer is convicted of an offence.

11.4 The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any Manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such director or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including Managers and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

11.5 Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the relevant current or future officer or director, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this Article 11.

Art. 12. Transfer of Shares. The Shares are freely transferable among the Shareholders. Any Transfers of Shares to Persons other than the Shareholders (the “non-Shareholders”) shall always be subject to the approval of Shareholders holding at least 75% (three-quarters) of the share capital (of whatever class) of the Company, and will be effective and recognised by the Company only if realised in compliance with, the provisions set out in these Articles of Incorporation. Any inscription of a Transfer of Shares will be subject to compliance with the provisions set out in the present Articles of Incorporation.

Art. 13. Shareholder Decisions.

13.1 Shareholders’ decisions are taken by the General Meeting of Shareholders. However, the holding of a meeting is not compulsory as long as the number of Shareholders is less than twenty-five and In such case Shareholders’ resolutions may be validly passed in writing. Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of Shareholders of the Company. All Shares in issue (regardless of Class or Category) shall vote as a single class.

13.2 Each Shareholder may take part in General Meetings or written resolutions. Each Shareholder has a number of votes equal to the number of Shares (of whatever class or category) he owns and may validly act at any meeting of Shareholders through a special proxy.

13.3 Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail or courier to Shareholders to their address appearing in the register of Shareholders held by the Company at least five (5) days prior to the date of the Meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting, the Meeting may be validly held without prior notice. In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the Shareholders at their addresses inscribed in the register of Shareholders held by the Company at least five (5) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as set out herein for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolutions may be passed at any time without prior notice.

13.4 (i) Except as otherwise provided herein, decisions of the General Meeting shall be validly adopted if approved by Shareholders representing more than half of the corporate capital; (ii) however, decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation must be taken by (x) a majority of the Shareholders (y) representing at least three quarters of the issued share capital; and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by Shareholders representing 100% of the issued share capital.

13.5 In case and for as long as the Company has more than 25 Shareholders, an annual General Meeting shall be held on 30th May at 12:00 a.m. of each year. If such day is not a business day in Luxembourg, the Meeting shall be held on the immediately following business day.

Art. 14. Accounting Year. The accounting year of the Company begins on 1st January of each year and ends on 31st December of the same year.

Art. 15. Annual Accounts, auditor.

15.1 Every year as of the accounting year’s end, the annual accounts are drawn up by the Board of Managers.

15.2 The operations of the Company shall, if the Company has more than 25 Shareholders be subject to the supervision of a statutory auditor. In such case the statutory auditor shall be elected by the General Meeting of Shareholders. Such statutory auditor in office may be removed at any time by the General Meeting of Shareholders with or without cause.

Art. 16. Dividends.

16.1 Out of the total net profits of the Company five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company. In case of a reduction of share capital, the legal reserve (to the extent it is at least equal to 10% of the issued share capital) may be decreased accordingly. The remainder of the total net profits of the Company may be distributed in accordance with (or allocated to the reserves of the Company) the following provisions of this Article 16.

16.2 The Shareholders may decide to pay interim dividends on one or more of more Classes of Shares on the basis of Interim Accounts prepared by the Board of Managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the total amount to be distributed may not exceed net profits realised by the Company since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves (including available premium) but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law and previous distributions (regardless of the Investment Net Income of a Class).

16.3 The share premium account may be distributed to the Shareholders upon decision of a General Meeting of Shareholders in accordance with the provisions below. The General Meeting of Shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

16.4 Distribution to a Class shall only be made out of the Investment Net Income of the relevant Class subject to the above and in the case of Linked Classes, as per the Entitlements of the relevant Linked Class.

Art. 17. Dissolution, Liquidation.

17.1 In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be Shareholders and who are appointed by the General Meeting of Shareholders who will specify their powers and remunerations.

17.2 Upon liquidation of the Company the liquidation proceeds of each Class shall be the amount to which the Class is entitled as per the relevant Specific Investment (and in the case of Linked Classes, to the relevant Entitlement of each Class within such Linked Classes). Each Class of Shares shall be entitled to proceeds of liquidation determined as follows in relation to the relevant Specific Investment to which the Class relates (subject in the case of Linked Classes, to the relevant Entitlement of each Class within such Linked Classes):

17.2.1 First all debts and liabilities of the Company (regardless of Specific Investment) shall be paid. Such debts or liabilities shall be attributed to the Class of Shares to which they specifically belong (i.e. because they relate to the relevant Specific Investment for that Class) or, if that is not possible, distributed rateably among all Class of Shares in application of the Allocation Key.

17.2.2 Thereafter the relevant amount of liabilities for each Class of Shares shown in the separate category for the Specific Investment to which they relate shall be set against the assets attributable to the relevant Class including in particular the Specific Investment of that Class and any reserve funds attributable to such Class. Assets not attributable to a specific Class shall be divided in application of the Allocation Key to all Classes of shares.

17.2.3 To the extent that the amount so calculated for any Class shall be negative, such Class shall not be entitled to any liquidation proceeds. The relevant negative amount shall be allocated in application of the Allocation Key among all Classes of Shares which have a positive amount up such positive amount. Any surplus remaining within a specific Class of Shares (the "Class Surplus") shall be distributed to the relevant holders of such Class of Shares (subject in the case of Linked Classes, to the relevant Entitlement of each Class within such Linked Classes).

Art. 18. Sole Shareholder. If, and as long as one Shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single member company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August, 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 19. Definitions.

Allocation Key	shall be the allocation key and criteria determined by the Board of Managers acting reasonably, on the basis of the existing and estimated investment amounts (if any) by the direct or indirect shareholder of the Company and reviewed and / or revised if deemed fit by the Board on an annual basis.
Aranco Investment	means the Aranco Investment (as defined in the articles of association of DHCRE II Holdco II S.à r.l.) by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in relation to the Class G shares of DHCRE II Holdco II S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).
Blythe Valley Investment	means the Blythe Valley Investment (as defined in the articles of association of DHCRE II Holdco II S.à r.l.) by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in relation to the Class E shares of DHCRE II Holdco II S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).
Board or Board of Managers	means the board of managers (conseil de gérance) of the Company from time to time.
Capital gains	means capital gains in the context of capital gains of UK resident individuals under Taxation of Chargeable Gains Act 1992.
Category Z	means the category Z of Shares.
CG Portion	means within a Specific Investment the shares referred to as "CG" shares in the relevant subsidiary as well as convertible preferred equity certificates or like instruments convertible into such CG shares or being entitled only to Capital Gains.
Class	means a Class of Shares issued by the Company with respect to a Specific Investment.
Class Available Amount	means the total amount of net profits, available reserves and premium of the Company (including carried forward profits) relating to the Specific Investment to which the relevant Class of Shares belongs (i) plus the amount of the share capital reduction relating to the Class of Shares repurchased (and if any the amount equal to the decrease of the legal reserve relating to the reduction of share capital in relation to such Class) but (ii) less any Investment Losses of that Class (including carried forward losses) and (iii) less any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles.
Class K (CG) Entitlement	means the entitlement of the Class K (CG) Shares to any distribution (in any form including as liquidation proceeds or repurchase or redemption payments, or as Linked Class Cancellation Amount) resulting from Capital Gains of the relevant Specific Investment but only to the extent resulting from or arising in relation with the CG Portion of the relevant

	Specific Investment and excluding for the avoidance of doubt income from any other source.
Class K (I) Entitlement	means the entitlement of the Class K (I) Shares to any distribution (in any form including as dividends or as Linked Class Cancellation Amount) resulting from sources of the relevant Specific Investment other than Capital Gains.
Class L (CG) Entitlement	means the entitlement of the Class L (CG) Shares to any distribution (in any form including as liquidation proceeds or repurchase or redemption payments, or as Linked Class Cancellation Amount) resulting from Capital Gains of the relevant Specific Investment but only to the extent resulting from or arising in relation with the CG Portion of the relevant Specific Investment and excluding for the avoidance of doubt income from any other source.
Class L (I) Entitlement	means the entitlement of the Class L (I) Shares to any distribution (in any form including as dividends or as Linked Class Cancellation Amount) resulting from sources of the relevant Specific Investment other than Capital Gains.
Class M (CG) Entitlement	means the entitlement of the Class M (CG) Shares to any distribution (in any form including as liquidation proceeds or repurchase or redemption payments, or as Linked Class Cancellation Amount) resulting from Capital Gains of the relevant Specific Investment but only to the extent resulting from or arising in relation with the CG Portion of the relevant Specific Investment and excluding for the avoidance of doubt income from any other source.
Class M (I) Entitlement	means the entitlement of the Class M (I) Shares to any distribution (in any form including as dividends or as Linked Class Cancellation Amount) resulting from sources of the relevant Specific Investment other than Capital Gains.
Class N (CG) Entitlement	means the entitlement of the Class N (CG) Shares to any distribution (in any form including as liquidation proceeds or repurchase or redemption payments, or as Linked Class Cancellation Amount) resulting from Capital Gains of the relevant Specific Investment but only to the extent resulting from or arising in relation with the CG Portion of the relevant Specific Investment and excluding for the avoidance of doubt income from any other source.
Class N (I) Entitlement	means the entitlement of the Class N (I) Shares to any distribution (in any form including as dividends or as Linked Class Cancellation Amount) resulting from sources of the relevant Specific Investment other than Capital Gains.
Class K Shares	means the Class K (CG) Shares and the Class K (I) Shares.
Class L Shares	means the Class L (CG) Shares and the Class L (I) Shares.
Class M Shares	means the Class M (CG) Shares and the Class M (I) Shares.
Class N Shares	means the Class N (CG) Shares and the Class N (I) Shares.
Entitlements	means the respective economic entitlements of the classes composing the relevant Linked Classes, and in the case of (i) the Linked Classes K, the Class K (CG) Entitlement and the Class K (I) Entitlement respectively, (ii) the Linked Classes L, the Class L (CG) Entitlement and the Class L (I) Entitlement respectively, (iii) the Linked Classes M, the Class M (CG) Entitlement and the Class M (I) Entitlement respectively and of (iv) the Linked Classes N, the Class N (CG) Entitlement and the Class N (I) Entitlement respectively.
Golf Parc Toulouse Investment	means the Golf Parc Toulouse Investment (as defined in the articles of association of DHCRE II Holdco II S.à r.l.) by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in relation to the Class F1 and Class N shares of DHCRE II Holdco II S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).
Howick Place Investment	means the Howick Place Investment (as defined in the articles of association of DHCRE II Holdco II S.à r.l.) by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in relation to the Class D shares of DHCRE II Holdco II S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).
Investment Losses	means any losses (including carry forward losses relating to the relevant Specific Investment) and any costs, charges or expenses related to the relevant Specific Investment (including repayment by the Company of any debt incurred to manage the respective Specific Investment), and an amount corresponding to the pro rata portion (calculated of the Company's overhead expenses (assessed fairly but irrevocably by the Board of Managers) and the Company's non recoverable losses.
Investment Net Income	means any income derived from the Investment relating to a Class of Shares being the net return of any total or partial disposal of the relevant Specific Investment (disposal meaning transfers and contributions of any kind) as well as any dividends or other distributions, interest, yield, repayment of principal or other income or return deriving from the relevant

	Investment and assets and reserve funds received by or attributable to the Company in respect of the issue of the relevant Class of Shares such as the share premium or any amounts of profit (related to the relevant Investment) carried forward while deducting any costs, charges or expenses related to the relevant Investment (including repayment by the Company of any debt incurred to manage the respective Specific Investment), and an amount corresponding to the pro rata portion (calculated of the Company's overhead expenses (assessed fairly but irrevocably by the Board of Managers) and the Company's non recoverable losses).
Kings Hill Investment	means the Kings Hill Investment (as defined in the articles of association of DHCRE II Holdco II S.à r.l.) by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in relation to the Class A shares of DHCRE II Holdco II S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).
Kista Investment	means the Kista Investment (as defined in the articles of association of DHCRE II Holdco II S.à r.l.) by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in relation to the Class B shares of DHCRE II Holdco II S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).
Linked Class Available Amount	means the total amount of net profits, available reserves and premium of the Company (including carried forward profits) relating to the Specific Investment to which the relevant Class of Shares belongs (i) plus the amount of the share capital reduction relating to the Class of Shares repurchased (and if any the amount equal to the decrease of the legal reserve relating to the reduction of share capital in relation to such Class) but (ii) less any Investment Losses of that Class (including carried forward losses) and (iii) less any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, subject however the Entitlement of the relevant Linked Class and determined on the basis thereof.
Linked Classes	means two or more Classes of Shares which relate to the same Specific Investment and are of the same compartment but have different economic entitlements (i.e. the relevant Entitlement) with respect to such Specific Investment and "Linked Class" means any thereof.
Linked Classes K	means the Class K (CG) and Class K (I).
Linked Classes L	means the Class L (CG) and Class L (I).
Linked Classes M	means the Class M (CG) and Class M (I).
Linked Classes N	means the Class N (CG) and Class N (I).
Managers	means the members of the Board (gérant) from time to time.
Prado Investment	means the Prado (as defined in the articles of association of DHCRE II Holdco II S.à r.l.) by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in relation to the Class M shares of DHCRE II Holdco II S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).
Salisbury Investment	means the Salisbury Investment (as defined in the articles of association of DHCRE II Holdco II S.à r.l.) by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in relation to the Class I shares of DHCRE II Holdco II S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).
Shareholders	means the holders of Shares in the Company.
Shares	means the shares (parts sociales) of the Company.
Simple Class	means a single class which alone relates to a Specific Investment.
Spanish Retail Portfolio Investment	means the Spanish Retail Portfolio Investment (as defined in the articles of association of DHCRE II Holdco II S.à r.l.) by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in relation to the Class K shares of DHCRE II Holdco II S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).
Specific Investment	has the meaning set out under Article 5.3.
Via Cavour Investment	means the Via Cavour Investment (as defined in the articles of association of DHCRE II Holdco II S.à r.l.) by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in relation to the Class C1 shares of DHCRE II Holdco II S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).
Via Imbonati Investment	means the Via Imbonati Investment (as defined in the articles of association of DHCRE II Holdco II S.à r.l.) by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in relation to the Class H shares of DHCRE II Holdco II S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).
Via Lamarmora (Brescia) Investment	means the Via Lamarmora (Brescia) Investment (as defined in the articles of association of DHCRE II Holdco II S.à r.l.) by way of shares, loans, preferred equity certificates, or

	other instruments, convertible or not or otherwise in relation to the Class C2 shares of DHCRE II Holdco II S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).
Via San Lazarro Investment	means the Via San Lazarro Investment (as defined in the articles of association of DHCRE II Holdco II S.à r.l.) by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in relation to the Class C3 shares of DHCRE II Holdco II S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).
Volvo Investment	means the Volvo Investment (as defined in the articles of association of DHCRE II Holdco II S.à r.l.) by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in relation to the Class L shares of DHCRE II Holdco II S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).
“Udine Investment	Means the Udine Investment (as defined in the article of association of DHCRE II HoldCo II S.à r.l.) by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in relation to the Class J shares of DHCRE II HoldCo II S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities)”.

Art. 20. Applicable law. For anything not dealt with in the present Articles of Incorporation, the Shareholders refer to the relevant legislation.

Nothing further being on the agenda, the meeting was thereupon closed.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at approximately three thousand euros.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day abovementioned.

After reading these minutes the members of the bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le quatrième jour du mois de novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de «DHCRE II HoldCo I S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, constituée en date du 9 novembre 2005 suivant acte reçu de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 653 du 30 mars 2006.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 19 décembre 2011 suivant acte reçu de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial numéro 1411 du 7 juillet 2012.

L'assemblée a été présidée par Paul King, comptable, demeurant à Luxembourg.

Le président a nommé comme secrétaire et scrutateur Jörn Hesse, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I) Il ressort d'une liste de présence que toutes les (a) huit cent (800) Parts Sociales de Classe A, (b) quarante (40) parts sociales de Classe B, (c) huit cent (800) Parts Sociales de Classe C1, (d) huit cent (800) Parts Sociales de Classe C2, (e) huit cent (800) Parts Sociales de Classe C3, (f) huit cent (800) Parts Sociales de Classe D, (g) vingt et un mille quatre cent soixante-neuf (21.469) Parts Sociales de Classe E, (h) huit cent (800) Parts Sociales de Classe F1, (i) huit cent (800) Parts Sociales de Classe G, (j) huit cent (800) Parts Sociales de Classe H, (k) une (1) Part Sociale de Classe I, (l) huit cent (800) Parts Sociales de Classe J, (m) quatre mille cinq cent quatre-vingt-seize (4.596) Part Sociales de Classe K (CG), (n) douze mille neuf cent quatre-vingt-seize (12.996) Part Sociales de Classe K (I), (o) cinq cent quatre-vingt et deux (582) Part Sociales de Classe L (CG), (p) cinq mille neuf cent cinquante-neuf (5.959) Part Sociales de Classe L (I), (q) cinq cents (500) Parts Sociales de Catégorie M (CG), (r) mille cent quarante-huit (1.148) parts Sociales de Catégorie M (I), (s) cinq cents (500) Parts Sociales de Catégorie N (CG), (t) cinq cents (500) parts Sociales de Catégorie N (I) et (u) quarante mille trois cent huit (40.308) Parts Sociales de Catégorie Z (représentant un total de quatre-vingt-quinze mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf (95.799) Parts Sociales émises dans la Société) étaient dûment représentées à la présente assemblée générale.

La liste de présence, signée par les mandataires de l'associé unique représenté et les par membres du bureau, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II) L'associé unique représenté a déclaré avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour, de sorte qu'aucune obligation de justification de l'accomplissement des formalités de convocation ne soit nécessaire.

III) Les points sur lesquels des résolutions doivent être passées sont les suivants, toutes les résolutions étant prises comme une seule résolution:

Ordre du jour:

(A) Augmentation du capital social émis d'un montant de deux cent quatre-vingt-trois mille cent Euros (€ 283.100) à deux million six cent soixante-dix-huit mille soixante-quinze Euros (€ 2.678.075) par l'émission de (i) trois cent dix-huit (318) Parts Sociales de Classe K (I) d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (€ 25) chacune, (ii) cent soixante-deux (162) Parts Sociales de Classe K (CG) d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (€ 25) chacune et (iii) dix mille huit cent quarante-quatre (10.844) Parts Sociales de Classe Z d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (€ 25) chacune, et un prix de souscription total deux cent quatre-vingt-trois mille cent Euros (€ 283.100) dans les proportions suivantes:

Souscripteur	Parts Sociales de Classe Z	Parts Sociales de Classe K (I)	Parts Sociales de Classe K (CG)
DHCRE II LLC	10.844	318	162
TOTAL	10.844	318	162

Souscription des nouvelles parts par l'Associé Unique et paiement du prix de souscription pour les Parts Sociales de Classe K (I), les Parts Sociales de Classe K (CG) et les Parts Sociales de Classe Z par le souscripteur en espèces, et modification conséquente de l'article 5 des Statuts (comprise dans les statuts tel que modifiés et refondus);

(B) Modification et refonte des Statuts afin de refléter inter alia la résolution adoptée conformément aux points susmentionnés de l'ordre du jour.

Ensuite, l'assemblée générale des associés a pris à l'unanimité la décision suivante:

Unique résolution

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis d'un montant de deux cent quatre-vingt-trois mille cent Euros (€ 283.100) à deux million six cent soixante-dix-huit mille soixante-quinze Euros (€ 2.678.075) par l'émission de (i) trois cent dix-huit (318) Parts Sociales de Classe K (I) d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (€25) chacune, (ii) cent soixante-deux (162) Parts Sociales de Classe K (CG) d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (€ 25) chacune et (iii) dix mille huit cent quarante-quatre (10.844) Parts Sociales de Classe Z d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (€ 25) chacune, et un prix de souscription total de deux cent quatre-vingt-trois mille cent Euros (€ 283.100) au souscripteur indiqué dans l'ordre du jour et le souscripteur a souscrit aux nouvelles Parts Sociales ainsi émises tel qu'indiqué dans l'ordre du jour et a payé le prix de souscription par voie d'un apport en espèces consistant en un montant de deux cent quatre-vingt-trois mille cent Euros (€ 283.100).

Les Parts Sociales de Classe Z, les Parts Sociales de Classe K (I) et les parts sociales de Classe K (CG) ont été libérées entièrement par paiement en espèces, de telle sorte que dorénavant la Société a à son entière disposition le montant de deux cent quatre-vingt-trois mille cent euros (€ 283.100), comme il a été certifié au notaire soussigné par un certificat de blocage de fonds.

L'assemblée a décidé de modifier et refondre les statuts de la Société afin qu'ils aient la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est créé et existe entre les souscripteurs initiaux et tous ceux qui deviendront détenteurs de Parts Sociales par la suite une société à responsabilité limitée sous la dénomination de DHCRE II Holdco I S.à r.l. (la «Société») qui est régie par les présents Statuts et la loi applicable.

Art. 2. Objet. L'objet de la Société est la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, ou dans d'autres entités, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que le transfert par vente, échange ou autrement, d'actions, obligations, reconnaissances de dettes, titres de créance, des certificats préférentiels et tout autre titre de tout type et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société pourra également détenir des intérêts dans des sociétés de personne simple et poursuivre ses activités à travers des succursales établies à Luxembourg.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et procurer des garanties concernant ses emprunts et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations et de titres de créances ainsi que d'autres titres ou certificats, y inclus des obligations, certificats ou autres instruments convertibles en Parts Sociales.

De manière générale, elle pourra prêter assistance (que ce soit par le biais de prêts, d'avances, de garanties, de sûretés ou autrement) à des sociétés ou autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou ses entités affiliées ou toute autre entité que la Société juge appropriée. Elle pourra prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et procéder à toute opération qu'elle estimera nécessaire à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Finalement, la Société pourra réaliser toutes les opérations commerciales, techniques, financières ou autre qui sont en relation directe ou indirecte avec tous les domaines afin de faciliter la réalisation de son objet social.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. La Société n'est pas dissoute par la mort, la suspension des droits civils, la faillite ou l'insolvabilité de l'un de ses Associés.

Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'Assemblée Générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des Statuts.

4.2 Le siège social peut être transféré à l'Intérieur de la municipalité par décision du Conseil de Gérance.

4.3 La Société peut avoir des bureaux et des succursales au Luxembourg.

Art. 5. Capital Social.

5.1 La Société a un capital social émis et souscrit entièrement libéré de deux million six cent soixante-dix-huit mille soixante-quinze Euros (€ 2.678.075) divisé en:

- six mille cent quatre-vingt-neuf (6,189) parts sociales de Classe A,
 - quarante (40) parts sociales de Classe B,
 - huit cent (800) parts sociales de Classe C1,
 - huit cent (800) parts sociales de Classe C2,
 - huit cent (800) parts sociales de Classe C3,
 - huit cent (800) parts sociales de Classe D,
 - vingt et un mille quatre cent soixante-neuf (21,469) parts sociales de Classe E,
 - huit cent (800) parts sociales de Classe F1,
 - huit cent (800) parts sociales de Classe G,
 - huit cent (800) parts sociales de Classe H,
 - une (1) part sociale de Classe I,
 - huit cent (800) parts sociales de Classe J,
 - quatre mille sept cent cinquante-huit (4.758) parts sociales de Classe K (CG),
 - treize mille trois cent quatorze (13.314) parts sociales de Classe K (I), et
 - cinq cent quatre-vingt et deux (582) parts sociales de Classe L (CG),
 - cinq mille neuf cent cinquante-neuf (5.959) parts sociales de Classe L (I),
 - cinq cents (500) parts sociales de Class M (CG),
 - mille cents quarante-huit (1,148) parts sociales de Class M (I),
 - cinq cents (500) parts sociales de Classe N (CG),
 - cinq cents (500) parts sociales de Classe N (I), et
 - cinquante et un mille cent cinquante-deux (51.152) parts sociales de Catégorie Z,
- ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (€ 25) chacune.

5.2 Le capital social pourra être augmenté par l'émission de nouvelles parts sociales par une résolution prise par l'assemblée des associés. Les nouvelles parts sociales pourront être émises en la forme de classes de parts sociales (lesquelles peuvent être des Classes Simples ou des Classes Liées).

5.3 L'émission de Parts Sociales dans chaque classe de Parts Sociales (ou le cas échéant, des Classes Liées s'il en est spécifié ainsi) aura lieu en relation avec l'acquisition ou la réalisation par la Société d'un investissement spécifique directement ou indirectement (chacun étant un «Investissement Spécifique»). Le prix de souscription reçu par la Société suite à l'émission de parts sociales d'une classe particulière (ou Classes Liées) (y compris et afin d'éviter tout doute, toute prime d'émission) (le «Prix de Souscription»), déduction faite de toutes dépenses dues par la Société en rapport avec l'émission y compris, mais sans limitation au(x), droit d'apport, frais de notaire et dépenses de publicité (les «Coûts d'Emission»), sera investi directement ou indirectement dans un Investissement Spécifique unique.

- La Classe A se rapporte à l'Investissement Kings Hill
- La Classe B se rapporte à l'Investissement Kista
- La Classe C1 se rapporte à l'Investissement Via Cavour
- La Classe C2 se rapporte à l'Investissement Via Lamarmora (Brescia)
- La Classe C3 se rapporte à l'Investissement Via San Lazzaro
- La Classe D se rapporte à l'Investissement Howick Place
- La Classe E se rapporte à l'Investissement Blythe Valley Investment,
- La Classe F1 et la Classe N (CG) et la Classe N (I) (étant des Classes Liées) se rapportent à l'Investissement Golf Parc Toulouse
- La Classe G se rapporte à l'Investissement Aranco
- La Classe H se rapporte à l'Investissement Via Imbonati

- La Classe I se rapporte à l'Investissement Salisbury
- La Classe J se rapporte à l'Investissement Udine
- La Classe K (CG) et la Classe K (I) (étant des Classes Liées) sont relatives à l'Investissement Spanish Retail Portfolio, et
- La Classe L (CG) et la Classe L (I) (étant des Classes Liées) sont relatives à l'Investissement Volvo, et
- La Classe M (CG) et la Classe M (I) (étant des Classes Liées) sont relatives à l'Investissement Prado, et
- La Catégorie Z ne se rapporte pas à un Investissement Spécifique.

5.4. Le Conseil de Gérance de la Société devra établir dans les comptes internes de la Société pour chaque Investissement Spécifique un compartiment séparé contenant les avoirs et les dettes de la Société de la manière suivante:

5.4.1 le Prix de Souscription de la classe de parts sociales concernée (ou Classes Liées) ainsi que les fonds reçus en vertu de prêts d'associés, certificats de dette ou autres instruments, convertibles ou non, octroyés, ou émis par, de temps à autre à la Société par, ou à, ses associés (les «Instruments») en relation avec l'Investissement Spécifique concerné, ainsi que les avoirs acquis grâce aux fonds ainsi apportés à ou empruntés par la Société, seront, dans tous les cas, affectés dans les comptes internes de la Société au compartiment établi pour cet Investissement Spécifique;

5.4.2 tout revenu ou bénéfice récolté par la Société en relation avec ou dérivé des avoirs faisant partie d'un compartiment seront affectés à ce compartiment;

5.4.3 toute dette, tous coûts et toutes dépenses (y compris des provisions) relatifs à des avoirs affectés à un compartiment ou à une action prise en relation avec un compartiment ou à un avoir d'un compartiment particulier ou en relation avec l'émission de parts sociales ou autres investissements d'une classe particulière (par exemple les Coûts d'Emission) ainsi que toutes les dépenses administratives, dettes fiscales et autres coûts et dépenses de la Société attribuables à un Investissement Spécifique ou à l'opération ou l'administration de ce compartiment seront affectés à ce compartiment;

5.4.4 au cas où une dette ou dépense de la Société ne pourrait être considérée comme uniquement attribuable à un compartiment particulier, cette dette ou dépense sera affectée à tous les compartiments existants sur la base du Clé d'Allocation de chaque compartiment ou au pro rata des compartiments concernés auxquels la dette ou la dépense se rapporte.

5.4.5 toutes distributions ou paiements (y compris les paiements du prix de rachat dus par la Société en cas de rachat par la Société des parts sociales d'une classe particulière) faits aux associés en relation avec un compartiment seront portés en déduction des avoirs nets de ce compartiment.

5.4.6 les avoirs nets de chaque compartiment («Avoirs Nets») seront égaux à la somme de la valeur de l'Investissement Spécifique du compartiment respectif et de tous les autres avoirs attribuables à ce compartiment conformément aux présents statuts moins toutes les dettes, coûts et dépenses affectés à ce compartiment conformément aux présents Statuts.

5.4.7 Dans le cas de Classes Liées, le Conseil peut décider (mais n'est pas obligé), dans les limites du compartiment concerné, d'établir des comptes internes par classe de Classes Liées concernée sur base des droits économiques des Classes Liées respectives, et d'appliquer les dispositions qui précèdent mutatis mutandis.

5.5 Toute prime d'émission disponible sera distribuable.

Art. 6. Annulation d'une Classe entière de Parts Sociales et réduction du capital social.

6.1 Le capital social de la Société pourra être réduit par annulation de Parts Sociales y compris par l'annulation d'une ou plusieurs Classes entières de Parts Sociales en rachetant et annulant toutes les Parts Sociales émises dans la Classe concernée sur accord de l'Assemblée Générale des associés décidant avec le quorum et la majorité requis pour la modification de ces Statuts.

6.2 En cas de réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une ou plusieurs Classes de Parts Sociales, les détenteurs de Classes de Parts Sociales rachetées et annulées reçoivent de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale (tel que calculée en vertu de l'Article 6.4) pour chacune des Parts Sociales de la Classe concernée qu'ils détiennent et qui a été annulée (et dans le cas de Classes Liées, la Valeur d'Annulation par Part Sociale de la Classe Liée pour la Classe Liée rachetée).

6.3 Le Conseil de Gérance doit calculer, en cas de réduction du capital social par le rachat et l'annulation de Classes de Parts Sociales, le Montant Disponible de Classe pour la Classe rachetée (et dans le cas de Classes Liées, le Montant Disponible de la Classe Liée pour la Classe Liée rachetée) (toujours assujetti au montant des profits disponibles, prime et réserves de la Société) sur base des comptes intérimaires de la Société et des comptes intérimaires internes en rapport avec la Classe concernée qui sera préparé sur la base prévue à l'Article 5, à chaque fois ne datant pas plus de 8 jours (ensemble les «Comptes Intérimaires»).

6.4 La «Valeur d'Annulation par Part Sociale» doit être calculée en divisant la Valeur d'Annulation par le nombre de Parts Sociales émises dans la Classe de Parts Sociales devant être rachetée et annulée et la «Valeur d'Annulation par Part Sociale de la Classe Liée» sera calculée en divisant le Montant d'Annulation de la Classe Liée par le nombre de Parts Sociales émises dans la Classe de Parts Sociales devant être rachetée et annulée.

6.5 Le «Montant d'Annulation de Classe» et le Montant d'Annulation de la Classe Liée sont un montant déterminé par le Conseil de Gérance et approuvé par l'Assemblée Générale sur base des Comptes Intérimaires (et dans le cas de Classes Liées, des Droits de cette Classe).

6.6 Toujours sous réserve du montant des profits nets disponibles, réserves et primes de la Société, le Montant d'Annulation de Classe concernant la Classe des Parts Sociales devant être rachetée et annulée est le Montant Disponible de la Classe (et dans le cas d'une Classe Liée, le Montant d'Annulation de la Classe Liée pour la Classe de Parts Sociales Liée devant être rachetée et annulée sera le Montant Disponible de la Classe Liée) sauf décision contraire de l'Assemblée Générale des Associés dans la manière prévue pour la modification de ces Statuts, étant entendu toutefois que le Montant d'Annulation de Classe (ou le cas échéant le Montant d'Annulation de la Classe Liée) ne doit jamais être supérieur au Montant Disponible de Classe (respectivement le Montant Disponible de la Classe Liée) et étant entendu en outre que le Montant d'Annulation de Classe (ou le cas échéant le Montant d'Annulation de la Classe Liée) ne doit jamais être supérieur au montant des profits nets disponibles, réserves et primes de la Société.

6.7 A la suite du rachat et de l'annulation des Parts Sociales de la Classe concernée, la Valeur d'Annulation par Part Sociale (ou le cas échéant le Montant d'Annulation de la Classe Liée) sera exigible et payable par la Société.

Art. 7. Conseil de Gérance.

7.1 La Société est gérée par le Conseil de Gérance nommé en tant qu'un organe collégial par l'Assemblée Générale des Associés conformément aux dispositions reprises ci-après. Les Gérants ne doivent pas nécessairement être Associés. Le Conseil de Gérance comprend (sauf en cas de vacance suite à une démission, révocation ou autrement) le nombre de membres déterminé par l'Assemblée Générale des Associés par une résolution des Associés dûment actée dans le procès-verbal de cette Assemblée.

7.2 Les Membres du Conseil sont nommés et révoqués par l'Assemblée Générale des Associés statuant à la majorité simple du capital social émis conformément à l'Article 13 qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs mandats. Si aucune durée n'est prévue, les Gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les Gérants pourront être réélus mais pourront aussi être révoqués avec ou sans cause (ad nutum) à tout moment.

7.3. Toute décision relative au paiement de jetons de présence ou émoluments de gérant, ou la conclusion ou modification de contrat d'emploi ou contrat semblable avec un Membre du Conseil de Gérance doit être prise par l'Assemblée Générale à la majorité simple du capital social conformément à l'Article 13.

Art. 8. Procédures au sein du Conseil.

8.1 Le Conseil de Gérance nommera un président parmi ses membres. 8.2. Le Conseil de Gérance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité des Gérants sont présents ou représentés à une réunion.

8.3 Les réunions du Conseil de Gérance seront convoquées par un Membre du Conseil moyennant avis de convocation donné au moins deux (2) jours avant l'assemblée, à moins que les affaires de la Société ne requièrent un préavis plus court ou en cas d'urgence (au moins de deux (2) heures) par écrit, fax, e-mail ou autre. Il pourra être renoncé à la nécessité de convoquer une assemblée par un accord unanime de tous les Gérants donné par écrit ou par fax ou e-mail. Des avis de convocation séparés ne seront pas nécessaires pour les réunions du Conseil de Gérance tenues aux dates et lieux déterminés selon un programme adopté antérieurement par résolution du Conseil de Gérance.

8.4. Tout Gérant pourra participer à n'importe quelle réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou par moyens de communication similaires.

8.5 Les décisions du Conseil de Gérance sont prises moyennant vote favorable de la majorité des Membres du Conseil présents ou représentés à la réunion concernée.

8.6 Le procès-verbal des réunions du Conseil de Gérance devra être signé par l'un des Gérants. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui devront être produits dans des procédures judiciaires ou à toute autre fin devront être signés par l'un des Gérants ou tel que décidé par le Conseil de Gérance.

8.7 Le Conseil peut, unanimement, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents par la voie circulaire lorsqu'il exprime son accord par écrit, par câble, facsimile ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble formera le document écrit dûment exécuté faisant preuve de la résolution. Les résolutions du conseil, incluant les résolutions par écrit peuvent être certifié ou un extrait peut en être émis sous seing privé d'un des Gérants.

Art. 9. Pouvoirs du Conseil, Signatures engageant la Société.

9.1 Le Conseil de Gérance dispose des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires de la Société et pour autoriser et/ou accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans les limites de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale ou autorisation accordée préalablement par l'Assemblée Générale seront de la compétence du Conseil de Gérance. Vis-à-vis des tiers, le Conseil de Gérance a les pouvoirs les plus étendus d'agir pour le compte de la Société dans toutes les circonstances et de faire, autoriser et approuver tous les actes et opérations relatifs à la Société qui ne sont pas réservés par la loi ou les Statuts à l'Assemblée Générale ou l'autorisation accordée préalablement par l'Assemblée Générale ou tel que cela pourra être prévu par les présents Statuts.

9.2 La Société sera engagée par la signature d'un Membre du Conseil ou par la signature conjointe ou la signature unique de toute personne ou des personnes auxquelles ce pouvoir de signature aura été conféré par le Conseil de Gérance.

Art. 10. Conflits. Aucun contrat ou transaction entre la Société et toute autre société ou entité ne sera affectée ou viciée par le fait qu'un ou plusieurs Gérants ou fondés de pouvoir de la Société ont un intérêt dans ou est administrateur, fondé de pouvoir ou employé de cette autre société ou entité. Tout Gérant ou fondé de pouvoir de la Société agissant en qualité d'administrateur, fondé de pouvoir ou employé de toute société ou entité avec laquelle la Société a conclu un contrat ou est autrement en relation d'affaires ne sera, pour la seule raison de cette affiliation avec cette société ou entité, empêchée de prendre part et de voter ou agir de toute manière en relation avec ce contrat ou cette autre affaire.

Art. 11. Indemnités des Gérants et des Fondés de Pouvoir.

11.1 Sous réserve des exceptions et limitations prévues à l'Article 11.3 ci-dessous, toute personne qui est, ou a été, un Gérant ou un fondé de pouvoir de la Société, sera indemnisée par la Société dans la mesure la plus large permise par la loi pour la responsabilité et toutes les dépenses raisonnables supportées ou payées par celui-ci en relation avec une prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire qui le rend insolvable en tant que partie ou autrement en vertu du fait qu'il est ou a été Gérant ou fondé de pouvoir. Il sera également indemnisé pour tous les montants qu'il aurait payés ou supportés afin de régler les faits mentionnés ci-dessus.

11.2 Les termes «prétention», «action», «poursuite» ou «procédure judiciaire» s'appliqueront à toute prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire (civiles, pénales ou autres, y compris les appels) actuels ou possibles et les termes «responsabilité» et «dépenses» incluront sans limitation les honoraires d'avocat, les coûts, jugements, montants payés en vertu d'une transaction et autres montants.

11.3 Aucune indemnisation ne sera due à un Gérant ou à un fondé de pouvoir en cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses Associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement de ses devoirs découlant de sa fonction ou en cas de transaction, à moins que la transaction n'ait été approuvée par une cour d'une juridiction compétente ou par le Conseil de Gérance. Aucune indemnisation ne sera due en procédure judiciaire de défense (criminelle) dans lequel ce Gérant ou Fondé de Pouvoir est déclaré coupable d'un acte délictueux.

11.4 Le droit d'être indemnisé tel que prévu par le présent article appartient à chaque Gérant et n'affectera pas tout autre droit dont un Gérant ou fondé de pouvoir pourrait bénéficier actuellement ou ultérieurement. Il subsistera à l'égard d'une personne ayant cessé d'être Gérant ou fondé de pouvoir et se transmettra aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de cette personne. Les dispositions de cet article n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, en ce compris les Gérants et fondés de pouvoir en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

11.5 Les dépenses supportées en relation avec la préparation d'une défense et la représentation dans le cadre d'une prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire telles que décrites dans cet article seront avancées par la Société avant toute décision sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement pertinent par ou pour compte du présent ou futur et fondé de pouvoir ou le Gérant de rembourser ce montant s'il est finalement décidé qu'il n'aurait pas eu droit à une indemnisation conformément à l'Article 11.

Art. 12. Transfert de Parts Sociales. Les Parts Sociales seront librement transférables entre les Associés. Tout Transfert de Parts Sociales aux Personnes autres que les Associés (les non-Associés seront toujours sujets à l'approbation des Associés détenant au moins 75% (trois-quarts) du capital social (de toute classe) de la Société, et ne seront effectifs et reconnus par la Société que s'ils sont réalisés conformément aux dispositions prévues dans ces Statuts. Un Transfert de Parts Sociales ne pourra être inscrit que s'il a été réalisé conformément aux dispositions prévues par les présents Statuts.

Art. 13. Décisions des Associés.

13.1 Les décisions des Associés seront prises par l'Assemblée Générale des Associés. Toutefois, la tenue d'une assemblée n'est pas obligatoire aussi longtemps que le nombre des Associés est inférieur à vingt-cinq et dans un tel cas, les décisions des Associés peuvent valablement être prises par écrit. Toute assemblée des Associés de la Société régulièrement constituée ou toute décision valablement prise par écrit (le cas échéant) représentera l'Assemblée Générale des Associés en tant qu'organe de la Société. Toutes les Parts Sociales émises (indépendamment de la Classe ou la Catégorie) votent comme une classe unique.

13.2 Chaque Associé pourra prendre part aux Assemblées Générales ou aux décisions écrites. Chaque Associé aura un nombre de voix égal au nombre de Parts Sociales (de toute classe ou catégorie) qu'il détient et pourra valablement agir aux assemblées des Associés par l'intermédiaire d'un mandataire.

13.3 Les Assemblées seront convoquées moyennant un avis de convocation adressé par lettre recommandée ou courrier aux Associés à leur adresse apparaissant dans le registre des Associés détenu par la Société au moins cinq (5) jours avant la date de l'Assemblée. Si l'entièreté du capital social de la Société est représentée à une assemblée, l'Assemblée pourra valablement se tenir sans avis de convocation. Dans le cas des décisions prises par écrit, le texte de ces décisions sera envoyé aux Associés à leur adresse mentionnée figurant dans le registre des Associés détenu par la Société au moins cinq (5) jours avant la date effective proposée pour ces résolutions. Ces résolutions deviendront effectives moyennant

l'accord de la majorité tel que prévu dans ces Statuts pour les décisions collectives (ou en respectant les conditions de majorité à la date prévue dans les présents Statuts). Les décisions écrites à l'unanimité pourront être passées à tout moment sans délai de préavis.

13.4 (i) A moins que ce soit prévu autrement dans les présents Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les Associés représentant plus de la moitié du capital social; (ii) cependant, des décisions concernant des modifications des Statuts seront prises par (x) une majorité des Associés (y) représentant au moins trois quarts du capital social émis; et (iii) les décisions concernant le changement de nationalité de la Société seront prises par les Associés représentant 100% du capital social émis.

13.5 Dans le cas, et aussi longtemps que, la Société compte au moins 25 Associés, une Assemblée Générale annuelle se tiendra chaque année, le 30 mai à 12.00 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable au Luxembourg, l'Assemblée se tiendra le jour ouvrable qui suivra immédiatement cette date.

Art. 14. Année comptable. L'année comptable de la Société commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 15. Comptes annuels, commissaire aux comptes.

15.1 Chaque année, à la fin de l'année comptable, les comptes annuels de la Société seront préparés par le Conseil de Gérance.

15.2 Les opérations de la Société, si la Société compte plus de 25 Associés, seront soumises au contrôle d'un commissaire aux comptes. Dans un tel cas, le commissaire aux comptes sera nommé par l'Assemblée Générale des Associés. Ce commissaire aux comptes pourra être révoqué à tout moment par l'Assemblée Générale des Associés avec ou sans cause.

Art. 16. Dividendes.

16.1 Cinq pour cent (5%) du bénéfice net total sera placé sur un compte de réserve légale. Cette déduction cessera d'être obligatoire lorsque le compte de réserve atteindra dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société. En cas de réduction de capital social, la réserve légale (dans la mesure où elle est au moins égale à 10% du capital social émis) pourra être diminuée en conséquence. Le reste peut être distribué conformément aux dispositions suivantes du présent Article 16 (ou être incorporé aux réserves de la Société).

16.2 Les Associés pourront décider de payer des dividendes intérimaires sur une ou plusieurs Classes de Parts Sociales sur base de Comptes Intérimaires préparés par le Conseil de Gérance, prouvant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne pourra pas excéder les profits net réalisés par la Société depuis la fin du dernier exercice comptable augmenté des profits reportés et des réserves distribuables (y compris la prime d'émission disponible) mais déduction faite des pertes reportées et des sommes devant être allouées à une réserve à constituer conformément à la loi et aux distributions précédentes (sans tenir compte du Revenu d'Investissement Net d'une Classe).

16.3 Le compte de prime d'émission pourra être distribué aux Associés moyennant décision de l'Assemblée Générale des Associés conformément aux dispositions ci-dessous. L'Assemblée Générale des Associés pourra décider d'allouer tout montant du compte de prime d'émission au compte de réserve légale.

16.4 La distribution à une Classe ne pourra être effectuée qu'à partir du Revenu d'Investissement Net de la Classe concernée sous réserve de ce qui précède, et dans le cas de Classes Liées, en fonction des Droits de la Classe Liée concernée.

Art. 17. Dissolution, Liquidation.

17.1 Dans le cas où la Société est dissoute, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs qui pourront, mais ne devront pas être Associés et qui seront nommés par l'Assemblée Générale des Associés qui spécifiera leurs pouvoirs et rémunérations.

17.2 Au moment de la liquidation de la Société, les produits de la liquidation de chaque Classe sera le montant auquel chaque Classe a droit par rapport à l'Investissement Spécifique concerné (et dans le cas de Classes Liées, par rapport aux Droits de chaque Classe à l'intérieur de ces Classes Liées). Chaque Classe de Parts Sociales a droit aux produits de la liquidation déterminés comme suit en relation avec l'Investissement Spécifique concerné auquel la Classe se rapporte (sous réserve, dans le cas de Classes Liées, des Droits de chaque Classe concernés à l'intérieur de ces Classes Liées):

17.2.1 En premier lieu seront payés les dettes et engagements de la Société (sans tenir compte de l'Investissement Spécifique). Ces dettes ou engagements seront attribués aux Classes de Parts Sociales auxquelles ils appartiennent spécifiquement (c'est-à-dire parce qu'ils se réfèrent à l'Investissement Spécifique concerné de cette Classe) ou, si cela n'est pas possible, distribués proportionnellement entre toutes les Classes de Parts Sociales en application du Clé d'Allocation.

17.2.2 Par la suite le montant des dettes concerné pour chaque Classe de Parts Sociales présenté dans la catégorie séparée pour l'Investissement Spécifique auquel ils se rapportent sera établi contre les avoirs attribuables à la Classe concernée y compris en particulier l'Investissement Spécifique de cette Classe et toute réserve de fonds attribuable à cette Classe. Les avoirs non attribués à une Classe spécifique seront divisés en application du Clé d'Allocation à toutes les Classes de parts sociales.

17.2.3 Dans la mesure où le montant ainsi calculé pour toute Classe est négatif, cette Classe ne sera pas autorisée à recevoir un quelconque produit de liquidation. Le montant négatif sera alloué en application du Clé d'Allocation parmi toutes les Classes de Parts Sociales qui ont un montant positif jusqu'au montant positif. Tout surplus restant dans une Classe de Parts Sociales spécifique (le «Surplus de Classe») sera distribué aux détenteurs de cette Classe de Parts Sociales (sous réserve, dans le cas de Classes Liées, des Droits de chaque Classe concernés à l'intérieur de ces Classes Liées).

Art. 18. Associé unique. Si, et aussi longtemps qu'un Associé détiendra toutes les Parts Sociales de la Société, la Société existera comme une société unipersonnelle conformément à l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi seront applicables.

Art. 19. Définitions.

Associés	signifie les détenteurs de Parts Sociales dans la Société.
Catégorie Z	signifie la catégorie Z de Parts Sociales.
Classe	signifie une Classe de Parts Sociales ou Classe d'Obligations émises par la Société en relation avec un Investissement Spécifique.
Classes Liées	signifie deux Classes de Parts Sociales ou plus qui se rapportent au même Investissement Spécifique et font partie du même compartiment mais qui ont des droits économiques différents (i.e. les Droits concernés) en relation avec cet Investissement Spécifique et «Classe Liée» signifie l'une d'elles.
Classes Liées K	signifie la Classe K (CG) et la Classe K (I).
Classes Liées L	signifie la Classe L (CG) et la Classe L (I).
Classes Liées M	signifie la Classe M (CG) et la Classe M (I).
Clé d'Allocation	correspond à la clé d'allocation et au critère déterminé par le Conseil de Gérance agissant raisonnablement, sur base des montants d'investissement existants et estimés (le cas échéant) par l'associé direct ou indirect de la Société et revus et/ou audités si le Conseil le juge approprié sur une base annuelle.
Conseil ou Conseil de Gérance	signifie le conseil de gérance de la Société tel que composé selon les dernières nominations.
Droits	signifie les droits économiques des classes composant les Classes Liées concernées, et dans le cas de Classes Liées K, le Droit de la Classe K (CG) et le Droit de la Classe K (I), respectivement.
Droit de la Classe K (CG)	signifie le droit des Parts Sociales de la Classe K (CG) à toute distribution (sous quelque forme que ce soit, y compris des bonis de liquidation ou le produit d'une vente ou d'un rachat, ou le Montant d'Annulation de la Classe Liée) résultant des Revenus du Capital de l'Investissement Spécifique concerné mais uniquement dans la mesure où il résulte ou se rapporte à la Portion CG de l'Investissement Spécifique concerné et à l'exclusion, afin d'éviter tout doute, de revenu de toute autre source.
Droit de la Classe K (I)	signifie le droit des Parts Sociales de la Classe K (I) à toute distribution (sous quelque forme que ce soit, y compris des dividendes ou le Montant d'Annulation de la Classe Liée) résultant de sources de l'Investissement Spécifique concerné autres que les Revenus du Capital.
Droit de la Classe L (CG)	signifie le droit des Parts Sociales de la Classe L (CG) à toute distribution (sous quelque forme que ce soit, y compris des bonis de liquidation ou le produit d'une vente ou d'un rachat, ou le Montant d'Annulation de la Classe Liée) résultant des Revenus du Capital de l'Investissement Spécifique concerné mais uniquement dans la mesure où il résulte ou se rapporte à la Portion CG de l'Investissement Spécifique concerné et à l'exclusion, afin d'éviter tout doute, de revenu de toute autre source.
Droit de la Classe L (I)	signifie le droit des Parts Sociales de la Classe L (I) à toute distribution (sous quelque forme que ce soit, y compris des dividendes ou le Montant d'Annulation de la Classe Liée) résultant de sources de l'Investissement Spécifique concerné autres que les Revenus du Capital.
Droit de la Classe M (CG)	signifie le droit des Parts Sociales de la Classe M (CG) à toute distribution (sous quelque forme que ce soit, y compris des bonis de liquidation ou le produit d'une vente ou d'un rachat, ou le Montant d'Annulation de la Classe Liée) résultant des Revenus du Capital de l'Investissement Spécifique concerné mais uniquement dans la mesure où il résulte ou se rapporte à la Portion CG de l'Investissement Spécifique concerné et à l'exclusion, afin d'éviter tout doute, de revenu de toute autre source.
Droit de la Classe M (I)	signifie le droit des Parts Sociales de la Classe M (I) à toute distribution (sous quelque forme que ce soit, y compris des dividendes ou le Montant d'Annulation de la Classe Liée) résultant de sources de l'Investissement Spécifique concerné autres que les

	Revenus du Capital.
Gérants	signifie les membres du Conseil tel que modifié de temps en temps.
Investissement Aranco	signifie l'Investissement Aranco (tel que défini dans les statuts de DHCRE II Holdco II S.à r.l.) réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts «preferred equity certificates», ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre en relation avec les parts sociales de classe G de DHCRE II Holco II S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités).
Investissement Blythe Valley	signifie l'Investissement Blythe Valley (tel que défini dans les statuts de DHCRE II Holdco II S.à r.l.) réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts «preferred equity certificates», ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre en relation avec les parts sociales de classe G de DHCRE II Holco II S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités).
Investissement Golf Parc Toulouse	signifie l'Investissement Golf Parc Toulouse (tel que défini dans les statuts de DHCRE II Holdco II S.à r.l.) réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts «preferred equity certificates», ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre en relation avec les parts sociales de classe F1 de DHCRE II Holco II S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités).
Investissement Howick Place	signifie l'Investissement Howick Place (tel que défini dans les statuts de DHCRE II Holdco II S.à r.l.) réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts «preferred equity certificates», ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre relation aux parts sociales de classe D de DHCRE II Holdco II S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités).
Investissement Kings Hill	signifie l'Investissement Kings Hill (tel dans les statuts DHCRE II Holdco II S.à r.l.) réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de «preferred equity certificates», ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre en relation avec les parts sociales de classe B de DHCRE II Holco II S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités).
Investissement Kista	signifie l'Investissement Kista (tel que défini dans les statuts de DHCRE II Holdco II S.à r.l.) réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de «preferred equity certificates», ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre relation aux parts sociales de classe G de DHCRE II Holco II S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités).
Investissement Prado	signifie l'Investissement Prado (tel que défini dans les statuts de DHCRE II Holdco II S.à r.l.) réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts «preferred equity certificates», ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre en relation avec les parts sociales de classe M de DHCRE II Holdco II S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités).
Investissement Salisbury	signifie l'Investissement Salisbury (tel que défini dans les statuts de DHCRE II Holdco II S.à r.l.) réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de «preferred equity certificates», ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre en relation avec les parts sociales de classe I de DHCRE II Holco II S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités).
Investissement Spanish Retail Portfolio	signifie l'Investissement Spanish Retail Portfolio (tel que défini dans les statuts de DHCRE II Holdco II S.à r.l.) réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de «preferred equity certificates», ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre en relation avec les parts sociales de classe K de DHCRE II Holco II S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités).
Investissement Spécifique	A la signification prévue à l'Article 5.3.
Investissement Udine	signifie l'Investissement Udine (tel que défini dans les statuts de DHCRE II Holdco II S.à r.l.) réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de «preferred equity certificates», ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre en relation avec les parts sociales de classe I de DHCRE II Holco II S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités).
Investissement Via Cavour	signifie l'Investissement Via Cavour (tel que défini dans les statuts de DHCRE II Holdco II S.à r.l.) réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de «preferred equity certificates», ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre, en relation avec les parts sociales de classe C1 de DHCRE II Holco II S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités).
Investissement Via Imbonati	signifie l'Investissement Via Imbonati (tel que défini dans les statuts de DHCRE II Holdco II S.à r.l.) réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de «preferred equity certificates», ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre, en relation avec les parts sociales de classe H de DHCRE II Holco II S.à r.l. (les actifs sous-jacents, filiales et entités).
Investissement Via Lamarmora (Brescia)	signifie l'Investissement Via Lamarmora (tel que défini dans les statuts (Brescia) de DHCRE II Holdco II S.à r.l.) réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de «preferred equity certificates», ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre en relation avec les parts sociales de classe C2 de DHCRE II Holdco II S.à r.l. (ainsi que les sous-jacents, filiales et entités).

Investissement Via San Lazarro	signifie l'Investissement San Lazarro (tel que défini dans les statuts de DHCRE II Holdco II S.à r.l.) réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de «preferred equity certificates», ou d'autres instruments, convertibles ou non, ou autre en relation avec les parts sociales de classe C3 de DHCRE II Holdco II S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités).
Investissement Volvo	signifie l'Investissement Volvo (tel que défini dans les statuts de DHCRE II Holdco II S.à r.l.) réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de «preferred equity certificates», ou d'autres instruments, convertibles ou non, ou autre en relation avec les parts sociales de classe L de DHCRE II Holdco II S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités).
Montant de Classe Disponible	signifie le montant total des profits nets, réserves disponibles et prime de la Société (y compris les profits reportés) se rapportant à l'Investissement Spécifique auquel la Classe de Parts Sociales appartient (i) plus le montant de la réduction du capital social relatif à la Classe de Parts Sociales rachetées (et, le cas échéant, le montant égal à la diminution de la réserve légale relative à la réduction du capital social en relation avec cette Classe) mais (ii) moins toutes Pertes d'Investissement de cette Classe (y compris les pertes reportées) et (iii) moins toutes sommes à placer à la/aux réserve/s en vertu des dispositions légales ou les présents Statuts.
Montant disponible de la Classe Liée	signifie le montant total des bénéfices nets, réserves et primes disponibles de la Société (y compris les bénéfices reportés) liés à un Investissement Spécifique auquel la Classe de Parts Sociales concernée appartient (i) plus le montant de la réduction du capital social relatif à la Classe de Parts Sociales rachetée (et, si tel est le cas, le montant égal à la réduction de la réserve légale relatif à la réduction du capital social en relation avec cette Classe) mais (ii) déduction faite de toutes Pertes d'Investissement de cette Classe (y compris les pertes reportées) et (iii) déduction faite de toutes sommes devant être placées dans une(des) réserve(s) en vertu de la loi ou des Statuts, sous réserve toutefois des Droits de la Classe Liée concernée et déterminé sur cette base.
Parts Sociales	signifie les parts sociales dans la Société.
Pertes d'Investissement	signifie toutes pertes (y compris les pertes reportées relatives à l'Investissement Spécifique concerné) et tous coûts, charges ou dépenses relatifs à l'Investissement Spécifique (y compris le remboursement par la Société de toute dette encourue pour gérer l'Investissement Spécifique concerné), et un montant correspondant au pro rata (calculé sur les dépenses fixes (overhead expenses) de la Société juste mais irrévocable par le Conseil de Gérance) et les pertes non recouvrables de la Société.
Portion CG	signifie, dans les limites d'un Investissement Spécifique, les parts sociales désignées comme les parts sociales «CG» dans la filiale concernée de même que les obligations préférentielles convertibles ou autres instruments convertibles en ces parts sociales CG ou donnant droit uniquement au Revenu du Capital.
Revenu Net d'Investissement	signifie tout revenu résultant de l'Investissement relatif à une Classe de Parts Sociales, étant le revenu net de toute disposition partielle ou totale de l'Investissement Spécifique concerné (disposition signifiant des transferts et des apports de toute sorte) de même que tous dividendes ou autres distributions, intérêts, revenu, remboursement du principal ou autre revenu résultant de l'Investissement concerné et avoirs et fonds de réserve reçus par ou attribuables à la Société en relation avec l'émission de la Classe de Parts Sociales concernée tel que la prime d'émission ou tous montants des bénéfices (en relation avec l'Investissement concerné) reportés, tout en déduisant tous coûts, frais ou dépenses liées à l'Investissement concerné (y compris le règlement par la Société de toute dette encourue dans le cadre de la gestion de l'Investissement Spécifique) et un montant correspondant à la portion proportionnelle (calculé à partir des frais d'exploitation de la Société (calculée à partir des frais d'exploitation de la Société) (évalué sur une base juste mais irrévocable par le Conseil de Gérance) et des pertes non recouvrables de la Société).
Revenus du Capital	signifie revenu du capital dans le contexte des revenus de capitaux réalisés par des personnes physiques résidant au Royaume-Uni dans le champ d'application du Taxation of Chargeable Gains Act 1992.
Statuts	signifie les statuts de la Société tels que régulièrement modifiés.

Art. 20. Loi applicable. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les Associés se réfèrent à la législation applicable.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Dépenses

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison des résolutions ci-dessus, sont estimés à approximativement trois mille Euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: P. KING, J. HESSE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg, Actes Civils, le 6 novembre 2013. Relation: LAC/2013/50364. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2013157846/1095.

(130193436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Nancyan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 143.089.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013156171/9.

(130191279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2013.

One Thirty Nine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 102.902.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ONE THIRTY NINE S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013156200/11.

(130190822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2013.

Noble Drilling Leasing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 19.149.190,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 148.690.

Il résulte d'un contrat de cession en date du 16 septembre 2013 entre Noble Holding NCS 1 S.à r.l., une société de droit luxembourgeois à responsabilité limitée ayant son siège social au 25B, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 179.874 et Noble Drilling Services 6 LLC, une société à responsabilité limitée de droit de l'état du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis d'Amérique, que l'ensemble des 3,829,838 parts sociales de la Société ont été transférées par Noble Drilling Services 6 LLC à Noble Holding NCS 1 S.à r.l., devenant ainsi associé unique de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013156188/19.

(130190751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2013.

Nordbois s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9780 Wincrange, Maison 61.

R.C.S. Luxembourg B 106.980.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Weiswampach, le 11 novembre 2013.

Référence de publication: 2013156189/10.

(130191198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2013.

NOREVA Patrimoine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2628 Luxembourg, 96, rue des Trévières.

R.C.S. Luxembourg B 75.586.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013156190/10.

(130191349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2013.

NOREVA Patrimoine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2628 Luxembourg, 96, rue des Trévières.

R.C.S. Luxembourg B 75.586.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013156191/10.

(130191350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2013.

Nivard S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 158.202.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013156184/9.

(130190747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2013.

Alpha P.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 143.414.

La Société a été constituée suivant acte notarié, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°3041 du 30 décembre 2008.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2012, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2013.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013157100/15.

(130193068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2013.

quick-mix.tubag S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5324 Contern, rue des Chaux.
R.C.S. Luxembourg B 28.443.

—
Beschluss der Generalversammlung

Unter Verzicht auf die Einhaltung von gesetzlichen und vertraglichen Frist- und Formvorschriften halten wir hiermit eine außerordentliche Generalversammlung ab und fassen nachstehenden Beschluss:

Gemäß Artikel 13 der Satzung der Gesellschaft wird für das Geschäftsjahr 2013 die

Eurolux Audit Sàrl
196, rue de Beggen
L-1220 Luxembourg
Handelsregisternummer: B 103.972

zum Abschlussprüfer gewählt.

Osnabrück, den 04.11.2013.

Stefan Egert / Carsten Beier.

Référence de publication: 2013157081/17.

(130192941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2013.

Arenes Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2159 Luxembourg, 4, rue de Mondorf.
R.C.S. Luxembourg B 179.124.

Il résulte d'un apport de parts sociales constaté par acte notarié du 6 août 2013 que la société à responsabilité limitée MPK INVEST S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-2159 Luxembourg, 4, rue de Mondorf, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B179.506, est devenue associée unique de la société à responsabilité limitée ARENES COMPANY S.à r.l. et détient les 3.639 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 30 août 2013.

Pour extrait conforme

Marie-Paule KRIER, épouse MAISONNEUVE

Référence de publication: 2013157108/15.

(130192706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2013.

DeWAG Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 125.494.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013157197/9.

(130193161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2013.

BIP Venture Partners S.A., SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1356 Luxembourg, 1, rue des Coquelicots.
R.C.S. Luxembourg B 114.029.

Il résulte du départ de Monsieur Jean Medernach de la Société, que son mandat de Directeur des Investissements chargé de la gestion journalière a pris fin avec effet au 14 juin 2013.

Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Viviane Graffé / Bruno Lambert

Company Secretary / Administrateur

Référence de publication: 2013157137/13.

(130192988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2013.

Beta P.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 143.413.

—
la Société a été constituée suivant acte notarié, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°3046 du 31 décembre 2008.

les comptes annuels audités au 31 décembre 2012, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2013.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013157135/15.

(130193058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2013.

Chomette Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-3899 Foetz, 8, rue Théodore de Wacquant.
R.C.S. Luxembourg B 48.242.

—
Les comptes annuels au 31 mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013157162/10.

(130193145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2013.

EdR Real Estate (Eastern Europe) S.C.A., Sicar, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 122.477.

—
Rectificatif des statuts coordonnés, déposés par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 8 mars 2013, référence L130040350, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 12 novembre 2013.

Référence de publication: 2013157219/12.

(130192793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2013.

GT Global Invest (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 127.042.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise par l'associé unique de la Société en date du 2 octobre 2013 que:

- Madame Nina Kleinbongartz, née le 24 décembre 1969 à Krefeld, Allemagne, avec adresse professionnelle au 51 avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, a été nommée gérante de la Société avec effet au 2 octobre 2013, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Sanne Group (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013157941/17.

(130193543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Eurange S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Sauvage.
R.C.S. Luxembourg B 108.085.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURANGE S.à r.l.

Référence de publication: 2013157878/10.

(130193691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

EBR Investors S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 169.098.

Nous vous informons par la présente de notre démission en tant que Commissaire aux comptes de la société EBR INVESTORS S.A. avec effet au 16 octobre 2012.

Luxembourg, le 11 novembre 2013.

CONCILIUM Sarl

Commissaire

Serge De Ceuninck

Gérant unique

Référence de publication: 2013157866/14.

(130193872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

European Data Hub SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 136.069.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire en date du 01.10.2013 que:

- Le mandat du commissaire aux comptes étant venu à échéance, celui-ci a été prolongé jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13.11.2013.

G.T. Experts Comptables sarl

Luxembourg

Référence de publication: 2013157865/14.

(130193994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Rabimed Global Links S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2537 Luxembourg, 12, rue Sigismonde.
R.C.S. Luxembourg B 131.672.

Extrait du procès-verbal de la décision de l'associé unique du 31 octobre 2013

L'associé unique décide de restructurer la gérance de la Société et, à cet effet:

Nomme, pour une durée indéterminée, Monsieur Pascal DARDOL, commerçant, né le 23 janvier 1966 à Paris (France), de nationalité française, demeurant à L-9098 Ettelbruck, 54, rue de Warcken, comme gérant technique de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pascal DARDOL

Le Gérant

Référence de publication: 2013158175/16.

(130193787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Resam Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 130.909.

—
Extrait des résolutions adoptées en date du 24 Octobre 2013 lors de l'Assemblée Générale des porteurs de parts de la Société Resam Investments S.à r.l.

- L'Assemblée Générale a décidé d'approuver la démission de Mme Noeleen GOES-FARRELL de son poste de gérant de la Société avec effet au 31 Juillet 2013.

- L'Assemblée Générale a décidé de nommer avec effet au 31 Juillet 2013 au poste de gérant de la Société M. Nicolas MILLE, employé privé, né le 08 Février 1978 à Antony (France) et demeurant professionnellement au 127 Rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Resam Investments S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013158180/18.

(130193542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Resam Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 134.522.

—
Extrait des résolutions adoptées en date du 28 Octobre 2013 lors de l'Assemblée Générale des porteurs de parts de la Société Resam Luxembourg S.à r.l.

- L'Assemblée Générale a décidé d'approuver la démission de Mme Noeleen GOES-FARRELL de son poste de gérant de la Société avec effet au 31 Juillet 2013.

- L'Assemblée Générale a décidé de nommer avec effet au 31 Juillet 2013 au poste de gérant de la Société M. Nicolas MILLE, employé privé, né le 08 Février 1978 à Antony (France) et demeurant professionnellement au 127 Rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Resam Luxembourg S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013158181/18.

(130193541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Finadis Participation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 113.603.

—
Par décisions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 12 novembre 2013 ont été nommés, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2015.

- Luc BRAUN, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur, Administrateur-Délégué et Président;

- Jean-Marie POOS, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Administrateur-Délégué;

- FIDESCO S.A., 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur;

Conformément à l'article 51bis de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée a nommé comme représentante permanente de FIDESCO S.A., Madame Evelyne GUILLAUME 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg;

- EURAUDIT Sàrl, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Commissaire.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2013159297/18.

(130195640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

IVG Vysehrad Beteiligungs GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 150.951.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IVG Vysehrad Beteiligungs GmbH
SGG S.A.
Signatures
Mandataire

Référence de publication: 2013158024/13.

(130193425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

IVG Vysehrad Immobilien GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 150.952.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IVG Vysehrad Immobilien GmbH
SGG S.A.
Signatures
Mandataire

Référence de publication: 2013158025/13.

(130193429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

IVG Zentrum Rennweg Immobilien GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 149.288.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IVG Zentrum Rennweg Immobilien GmbH
SGG S.A.
Signatures
Mandataire

Référence de publication: 2013158026/13.

(130193330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Intent Technology S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 165.771.

Lors de l'assemblée générale des associés datée du 31 octobre 2013 il a été décidé:
- d'accepter, avec effet immédiat, la démission de Madame Marina Padalino, gérant;
- de nommer, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, Monsieur Benoît Dessy, demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L -2346Luxembourg en tant que gérant..

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTENT TECHNOLOGY SÀRL
Signatures

Référence de publication: 2013157989/15.

(130193716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

IVG Andel 17 Immobilien GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 157.038.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IVG Andel 17 Immobilien GmbH
SGG S.A.
Signatures
Mandataire

Référence de publication: 2013158017/13.

(130193382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

IVG Praterstrasse Beteiligungs GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 146.715.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IVG Praterstrasse Beteiligungs GmbH
SGG S.A.
Signatures
Mandataire

Référence de publication: 2013158020/13.

(130193358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

IVG Praterstrasse Immobilien GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 146.725.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IVG Praterstrasse Immobilien GmbH
SGG S.A.
Signatures
Mandataire

Référence de publication: 2013158021/13.

(130193359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

ProLogis France XLV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 90.895.

Résolution du 28 octobre 2013

à modifier: Le siège social de l'associé (Prologis Superholding III BV), a été transféré de Schiphol Boulevard 115, 1118 BG Schiphol Airport, The Netherlands à Gustav Mahlerplein 17, 1082 MS Amsterdam, The Netherlands, et ce, avec effet au 28 octobre 2013.

Luxembourg, le 08 novembre 2013.

Pour la société
ProLogis Directorship S.à r.l.
Représenté par Gerrit-Jan Meerkerk

Référence de publication: 2013158139/15.

(130193443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Kompass Wohnen II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 181.518.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the fifteenth of October.

Before Us Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Forum European Realty Income III, L.P., a limited partnership established and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, represented by its general partner, Forum European Realty Income III GP Limited, registered under number WK-179887,

here represented Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, employee, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of one (1) proxy given under private seal on October 15, 2013.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the deed of establishment of a private limited liability company with the following articles of association:

Art. 1. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of Kompass Wohnen II S.à r.l., which shall be governed by the laws pertaining to such an entity (hereinafter, the Company), and in particular by the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (hereinafter, the Law), as well as by the present articles of association (hereinafter, the Articles).

Art. 2. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, management, control and development of such participating interests, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and intellectual property rights of whatever origin and participate in the creation, development and control of any enterprises. It may also acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatsoever, any type of securities and intellectual property rights, have them developed and realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise.

The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (such as, but not limited to, shareholders or affiliated entities).

In general, the Company may likewise carry out any financial, commercial, industrial, movable or real estate transactions, take any measures to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purpose or which promote its development.

The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt, whether convertible or not, and/or equity securities. It may give guarantees and grant securities in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or some of its assets.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited duration.

Art. 4. The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other address in the same municipality or to another municipality by a decision of the Sole Manager (as defined below) or the Board of Managers (as defined below), respectively by a resolution taken by the general meeting of the shareholders, as required by the then applicable provisions of the Law.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 5. The subscribed share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12.500,00) represented by twelve thousand five (12.500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each.

The Company may repurchase its own shares within the limits set by the Law and the Articles.

Art. 6. The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with Article 14.

Art. 7. Towards the Company, the shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company. In case of plurality of owners per share, the Company may suspend the rights attached to this share until a single owner has been designated to the Company.

Art. 8. In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In case of a plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may only be transferred in accordance with article 189 of the Law.

Art. 9. The Company shall not be dissolved by reason of death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of any of the shareholders.

Art. 10. The Company is managed by a board of managers (hereinafter, the Board of Managers), composed of at least three (3) managers divided into two (2) categories, respectively denominated "Category A Managers" and "Category B Managers". The manager(s) need not be shareholders. The manager(s) may be dismissed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding more than half of the share capital.

The Company may be managed by a sole manager (the Sole Manager) who assumes all the rights, duties and liabilities of the Board of Managers.

Art. 11. In dealing with third parties, the Board of Managers shall have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's purpose, provided that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders shall fall within the competence of the Board of Managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

The Board of Managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxy holders, selected from its members or not, either shareholders or not.

Art. 12. The Board of Managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager (s) or agent(s) and shall determine the manager's or agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The Board of Managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The Board of Managers may elect a secretary who need not be a manager or a shareholder of the Company.

The meetings of the Board of Managers are convened by the chairman, the secretary or by any two (2) managers. The Board of Managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

Written notice, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of any meeting of the Board of Managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the Board of Managers.

No such convening notice is required if all the members of the Board of Managers are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the Board of Managers.

A manager of any category may be represented at the Board of Managers by another manager of any category, and a manager of any category may represent several managers of any category.

The Board of Managers may only validly debate and take decisions if a majority of its members are present or represented by proxies and with at least the presence or representation of one Category A Manager and one Category B Manager, and any decision taken by the Board of Managers shall require a simple majority including at least the favorable vote of one Category A Manager and one Category B Manager.

The Board of Managers shall meet as often as the Company's interest so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

A written decision, approved and signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

The Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholders before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by

carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles.

Art. 13. The manager(s) assume(s), by reason of her/his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by her/him/them in the name of the Company.

Art. 14. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares owned. Each shareholder has voting rights commensurate with her/his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles and other specific decisions as defined by the Law may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, in accordance with the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's accounting year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of the same year.

Art. 16. At the end of each accounting year, the Company's accounts are established and the Sole Manager or the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortization, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five percent (5%) of the net profit shall be allocated to the legal reserve.

This allocation ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital but shall be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, the ten percent (10%) threshold is no longer met.

The balance of the net profit may be distributed to the sole shareholder or to the shareholders in proportion to their shareholding in the Company.

Art. 18. At the time of winding up the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

At the time of winding up the Company, any distributions to the shareholders shall be made in accordance with the last paragraph of Article 17.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2014.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, all the shares have been subscribed and fully paid up in nominal value by Forum European Realty Income III, L.P., prenamed, by contribution in kind in the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12.500,00) consisting in:

- eleven thousand four hundred twenty-one (11.421) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each, an aggregate value of eleven thousand four hundred twenty-one Euro (EUR 11.421,00), and representing approximately ninety-one point thirty-seven percent (91,37%) of the share capital of FFS 4 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12.500,00) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 170832; and

- a receivable in the amount of one thousand seventy-nine Euro (EUR 1.079,00) held by Forum European Realty Income III, L.P., prenamed, towards FFS 4 S.à r.l., prenamed, which receivable is incontestable, payable and due.

Evidence of the contribution's existence and value

Proof of the existence and value of the contribution in kind has been given by a contribution declaration of Forum European Realty Income III, L.P., prenamed, attesting that it is the unrestricted owner of the contributed assets.

Effective implementation of the contribution

Forum European Realty Income III, L.P., prenamed, through its proxyholder, declares that:

- it is the unrestricted owner of the contributed assets, which are freely transferable and are not subject to any kind of preemption right or purchase option by virtue of which a third party could request that the assets to be contributed or part of them be transferred to it;

- the assets to be contributed are free of any pledge, guarantee or usufruct;

- the contribution of the assets is effective today without qualifications;

- all further formalities are in course in the jurisdiction of location of the assets in order to duly carry out and formalize the transfer and consider it effective anywhere and towards any third party.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder has taken the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited period of time:

Category A Managers:

- Mr. Mark W. Pearson, company director, born on September 26, 1961, in Texas, United States of America, with professional address at 16, Berkerley Street, 1st floor, W1J 8DZ, London, United Kingdom;

- Ms. Seema Shah, company associate, born on March 8, 1982, in Toronto, Ontario, Canada, with professional address at 16, Berkerley Street, 1st floor, W1J 8DZ, London, United Kingdom;

Category B Managers:

- ATC Management (Luxembourg) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12.500,00), and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 103336;

- Mr. Richard Brekelmans, company manager, born on September 12, 1960, in Amsterdam, the Netherlands, with professional address at 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The address of the registered office of the Company is fixed at 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, she signed together with Us, notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le quinze octobre.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Forum European Realty Income III, L.P., un limited partnership établi selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Iles Caïmans, représenté par son general partner, Forum European Realty Income III GP Limited, immatriculé sous le numéro WK-179887

ici représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une (1) procuration donnée sous seing privé le 15 octobre 2013.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er} . Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de Kompass Wohnen II S.à r.l. qui est régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après, la Société), et en particulier la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après, la Loi), ainsi que par les présents statuts (ci-après, les Statuts).

Art. 2. La Société peut réaliser toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

La Société peut notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et droits de propriété intellectuelle de toute origine, et participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise. Elle peut également acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et droits de propriété intellectuelle, les faire mettre en valeur et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La Société peut accorder tout concours (par voie de prêts, avances, garanties, sûretés ou autres) aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (notamment par exemple, ses associés ou entités liées).

En général, la Société peut également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, prendre toutes mesures pour sauvegarder ses droits et réaliser toutes opérations, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui favorisent son développement.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts, convertibles ou non, et/ou de créances. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société peut en outre nantir, céder, grever de charges ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré à toute autre adresse à l'intérieur de la même commune ou dans une autre commune, respectivement par décision du Gérant Unique (tel que défini ci-après) ou du Conseil de Gérance (tel que défini ci-après), ou par une résolution de l'assemblée générale des associés, suivant les dispositions applicables de la Loi.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 5. Le capital social de la Société s'élève à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,00) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune.

La Société peut racheter ses propres parts sociales dans les limites prévues par la Loi et les Statuts.

Art. 6. Le capital social peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, conformément à l'Article 14 des Statuts.

Art. 7. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société. En cas de pluralité de propriétaires d'une part sociale, la Société peut suspendre les droits attachés à ces actions jusqu'à ce qu'un seul propriétaire soit désigné.

Art. 8. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que conformément à l'article 189 de la Loi.

Art. 9. La Société n'est pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 10. La Société est gérée par un conseil de gérance (ci-après, le Conseil de Gérance), composé d'au moins trois (3) gérants divisés en deux (2) catégories, nommés respectivement "Gérants de Catégorie A" et "Gérants de Catégorie B".

Le(s) gérant(s) ne doit(vent) pas obligatoirement être associé(s). Le(s) gérant(s) peut(vent) être révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une décision des associés détenant plus de la moitié du capital social.

La Société peut être administrée par un gérant unique (le Gérant Unique) qui assume alors tous les droits, devoirs et obligations du Conseil de Gérance.

Art. 11. Dans les rapports avec les tiers, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social de la Société, sous réserve qu'aient été respectés les termes du présent article.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts relèvent de la compétence du Conseil de Gérance.

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

Le Conseil de Gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, gérants ou non, associés ou non.

Art. 12. Le Conseil de Gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminer les responsabilités et rémunérations, le cas échéant, des gérants ou mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat.

Le Conseil de Gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant est élu parmi les gérants présents à la réunion.

Le Conseil de Gérance peut élire un secrétaire, gérants ou non, associé ou non.

Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par le président, le secrétaire ou par deux (2) gérants. Le Conseil de Gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Il est donné à tous les gérants un avis écrit, soit en original, par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, de toute réunion du Conseil de Gérance au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence est mentionnée dans l'avis de convocation de la réunion du Conseil de Gérance.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la tenue de la réunion et de son ordre du jour. Il peut également être renoncé à la convocation par chaque membre du Conseil de Gérance, par écrit donné soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

Un gérant de n'importe quelle catégorie peut en représenter un autre au Conseil de Gérance, et un gérant de n'importe quelle catégorie peut représenter plusieurs gérants de n'importe quelle catégorie.

Le Conseil de Gérance ne peut délibérer et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et avec au moins la présence d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B; et toute décision du Conseil de Gérance ne peut être prise qu'à la majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

Le Conseil de Gérance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants participant à la réunion de se comprendre mutuellement. Une telle participation équivaut à une présence physique à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signés par tous les membres du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le Conseil de Gérance duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu de la Loi ou des Statuts.

Art. 13. Le(s) gérant(s) ne contracte(nt) à raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts ou autres résolutions spécifiques définies par la loi ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le Gérant Unique, ou le Conseil de Gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaire et bilan au siège social de la Société.

Art. 17. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net sont affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cessent d'être obligatoires lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais doivent être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net peut être distribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation dans la Société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation est assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'(es) associé(s) qui détermine(nt) leurs pouvoirs et rémunération.

Au moment de la dissolution de la Société, toute distribution aux associés se fait en application du dernier alinéa de l'Article 17.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2014.

Souscription - Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, toutes les parts sociales ont été souscrites et intégralement libérées en valeur nominale par Forum European Realty Income III, L.P., précité, par apport en nature d'un montant de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,00), consistant en:

- onze mille quatre cent vingt-et-un (11.421) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune, et d'une valeur cumulée de onze mille quatre cent vingt-et-un Euro (EUR 11.421,00) représentant approximativement quatre-vingt-onze point trente-sept pourcent (91,37%) du capital social de FFS 4 S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, un capital social de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,00), et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 170832; et
- une créance d'un montant de mille soixante-dix-neuf Euro (EUR 1.079,00) détenue par Forum European Realty Income III, L.P., précité, à l'encontre de FFS 4 S.à r.l., précitée, laquelle créance est certaine, liquide et exigible.

Preuve de l'existence et Valeur de l'apport

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport en nature a été donnée par une déclaration d'apport de Forum European Realty Income III, L.P., précité, certifiant qu'elle est propriétaire sans restriction des actifs apportés.

Réalisation effective de l'apport

Forum European Realty Income III, L.P., précité, par son mandataire, déclare que:

- il est propriétaire sans restriction des actifs apportés, ceux-ci étant librement transmissibles et n'étant sujet à aucun droit de préemption ou option d'achat de toute sorte par lesquels un tiers pourrait demander que les actifs apportés ou une partie de ceux-ci lui soient transférés;
- les actifs apportés sont libres de tout gage, garantie ou usufruit;
- l'apport des actifs est réalisé ce jour sans réserves;
- toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans la juridiction de localisation des actifs aux fins d'effectuer le transfert et de le rendre effectif partout et envers tous tiers.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Décisions de l'associé unique

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

Gérants de Catégorie A:

- M. Mark W. Pearson, administrateur de sociétés, né le 26 septembre 1961 au Texas, Etat-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 16, Berkerley Street, 1st floor, W1J 8DZ, Londres, Royaume-Uni;
- Mlle Seema Shah, company associate, née le 8 mars 1982 à Toronto, Ontario, Canada, ayant son adresse professionnelle au 16, Berkerley Street, 1st floor, W1J 8DZ, Londres, Royaume-Uni;

Gérants de Catégorie B:

- ATC Management (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de

Luxembourg, un capital social de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,00), et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103336;

- Mr. Richard Brekelmans, gérant de sociétés, né le 12 septembre 1960 à Amsterdam, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle au 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. L'adresse du siège social est fixée au 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celle-ci a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 21 octobre 2013. Relation: EAC/2013/13596. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013158036/393.

(130193470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

J2CM Partners, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9647 Doncols, 25, Bohey.

R.C.S. Luxembourg B 169.732.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ARBO SA

Signature

Référence de publication: 2013158035/11.

(130194014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Moorefields S.A, Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 97.201.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2013.

Stijn CURFS

Mandataire

Référence de publication: 2013158099/12.

(130193803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Pradera Southern Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 119.316.

Il résulte des décisions des associés de La Société en date du 27 août 2013:

Nomination du nouveau Gérant de La Société avec date effective le 27 août 2013 et pour une durée indéterminée:

- Monsieur Mark Richardson, de nationalité anglaise, né le 27 juin 1974 à ABERDEEN, ayant son adresse professionnelle à:

- Sezovasne namest1 8, 11000 Prague 1, République Tchèque.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2013.

Pour La société

Référence de publication: 2013158120/16.

(130193669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

PPG Luxembourg Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 7.234.875,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 97.150.

—
Extrait rectificatif sur dépôt numéro L130176569 du 16 octobre 2013

Le dépôt numéro L130176569 en date du 16 octobre 2013 mentionne entre autre que le siège social de la société PPG Industries Securities, LLC a été transféré à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique.

Or, cette information est erronée et il convient donc de lire que le siège social de la société PPG Industries Securities, LLC est situé au 1886 Lynnbury Woods Road, 19904 Dover, Delaware, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2013.

Référence de publication: 2013158157/16.

(130193751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

ProLogis France XLIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 86.433.

—
Résolution du 28 octobre 2013

à modifier: Le siège social de l'associé (Prologis Superholding III BV), a été transféré de Schiphol Boulevard 115, 1118 BG Schiphol Airport, The Netherlands à Gustav Mahlerplein 17, 1082 MS Amsterdam, The Netherlands, et ce, avec effet au 28 octobre 2013.

Luxembourg, le 08 novembre 2013.

Pour la société

ProLogis Directorship S.à r.l.

Représenté par Gerrit-Jan Meerkerk

Référence de publication: 2013158159/15.

(130193446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Philips Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 27.882.

—
Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2013.

PHILIPS LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2013158154/12.

(130193383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Jetix Europe Properties S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 55, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 72.308.

—
Les comptes consolidés de la société The Walt Disney Company au 29 septembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg (conformément à l'article 314 de la loi modifiée le 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013158029/11.

(130194017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

KBC Group Re S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 30.328.

L'an deux mille treize, le vingt-et-un octobre,
par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KBC Group Re S.A. (la «Société»), avec siège social à L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 30.328, constituée suivant acte notarié en date du 20 mars 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 230 du 22 août 1989.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 24 mars 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1420 du 29 juin 2011.

L'assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Ivo Bauwens, managing director, avec adresse professionnelle à Luxembourg, qui assume également la fonction de scrutateur.

L'assemblée choisit comme secrétaire Madame Tamara de la Vallée, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Modification du premier alinéa de l'article 17 des statuts de la Société;
2. Insertion d'un nouvel alinéa 3 à l'article 19 des statuts de la Société;
3. Divers.

II. - Que l'actionnaire unique représenté, le mandataire de l'actionnaire représenté, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient est indiqué sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par le mandataire de l'actionnaire représenté ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Restera pareillement annexée aux présentes la procuration de l'actionnaire représenté, après avoir été paraphée ne varietur par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, l'actionnaire représentés se reconnaissant dûment convoqué et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale prend ensuite les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 17 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«Sauf en cas de modification des statuts ou dans les cas expressément prévus dans les présents statuts, les décisions sont prises quel que soit le nombre d'actions représentées à la majorité simple.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'insérer un nouvel alinéa 3 à l'article 19 des statuts de la Société, lequel article aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 19.** Sur les bénéfices nets de la société, il sera prélevé cinq pour cent pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra le dixième du capital social.

L'assemblée générale peut décider d'attribuer la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision ou de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux actionnaires.

Les primes d'émission constituées par un apport sont affectées à un compte spécifique et leur distribution ne peut être décidée par l'assemblée générale que moyennant le quorum de présence et de vote applicables à une diminution du capital.

Le Conseil d'Administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions prévues par la loi.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: I. BAUWENS, T. DE LA VALLEE et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 octobre 2013. LAC/2013 /47802. Reçu soixante-quinze euros € 75,-.

Le Releveur (signé): THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 13 novembre 2013.

Référence de publication: 2013158039/65.

(130193650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

R3 Treatment (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 153.387.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 29 octobre 2013

L'associé unique de la Société:

- approuve le rapport du commissaire à la liquidation;
- donne décharge au commissaire à la liquidation et au liquidateur de la Société;
- prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé d'exister en date du 29 octobre 2013;
- décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés chez SGG S.A. pendant une durée de cinq ans à l'adresse suivante: 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2013.

R3 Treatment (Luxembourg) S.à r.l. en liquidation volontaire

Signature

Référence de publication: 2013158194/21.

(130193052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Clyde Blowers Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 1.794.025,00.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 141.248.

*Extrait des résolutions prises à Luxembourg par
le conseil de gérance de la Société en date du 4 novembre 2013*

Le conseil de gérance de la Société décide de transférer le siège social de la Société du 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg au 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, avec effet au 1^{er} octobre 2013.

*Extrait des résolutions prises à Luxembourg par
l'associé unique de la Société en date du 4 novembre 2013*

Le mandat des gérants suivants est reconduit jusqu'à la tenue de l'assemblée générale annuelle de la Société approuvant les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2013:

- Madame Samia RABIA, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg,
- Monsieur Francois BROUXEL, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg,
- Monsieur Pierre METZLER, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg,
- Monsieur James Allan McCOLL, demeurant avenue Princesse Grace, MC-98000 Monaco,

- Monsieur Keith GIBSON, demeurant à Houston Road, GB - PA75NX Bishopton, Renfrewshire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013159164/22.

(130195730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Clyde Blowers Capital (RCP) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 128.710,00.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 142.352.

—
Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance de la société en date du 4 novembre 2013 à Luxembourg

Le conseil de gérance de la Société décide de transférer le siège social de la Société du 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg au 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, avec effet au 1^{er} octobre 2013.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société en date du 4 novembre 2013 à Luxembourg

Le mandat des gérants suivants est reconduit jusqu'à la tenue de l'assemblée générale annuelle de la Société approuvant les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2013:

- Madame Samia RABIA, demeurant professionnellement au 69, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg,
- Monsieur François BROUXEL, demeurant professionnellement au 69, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg,
- Monsieur James Allan McCOLL, demeurant Avenue Princesse Grace, MC-98000 Monaco,
- Monsieur Keith GIBSON, demeurant à Houston Road, GB - PA75NX Bishopton, Renfrewshire

Le siège social actuel de Clyde Blowers Capital S.à r.l., associé unique de la Société, est le suivant: 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013159163/21.

(130195884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Candy Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 166.543.

—
La société SARMANE FINANCE, administrateur de catégorie A de la société est désormais une Société à Responsabilité Limitée ayant son siège social 10, avenue Emile Aollas, F-75007 Paris, France, enregistrée auprès du Registre de Commerce de Paris sous le numéro 449151042, représentée par Monsieur Jérôme Guez

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15/11/2013.

Certifié conforme

Référence de publication: 2013159178/13.

(130194928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Chalon Topco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 172.937.

—
EXTRAIT

Il résulte de la décision de l'associé unique de la Société en date du 13 novembre 2013 que la société BRE/Management 6 S.A. a démissionné en tant que gérant unique de la Société avec effet au 13 novembre 2013.

L'associé unique de la Société a décidé de nommer la société BRE/Management 7 SA., société anonyme de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B180.304, en tant que gérant unique de la Société, avec effet au 13 novembre 2013 pour une durée indéterminée.

La Société est désormais gérée par la société BRE/Management 7 S.A. en qualité de gérant unique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2013159158/20.

(130194999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Castur Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 138.871.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation reçu par le notaire Martine SCHAEFFER, de résidence à Luxembourg, en date du 29 octobre 2013, enregistré à Luxembourg A.C., le 7 novembre 2013, LAC/2013/50518, aux droits de soixante-quinze euros (75.- EUR), que la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de "CASTUR PARTNERS S.A.", R.C.S. Luxembourg numéro B 138871, ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Me Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 mai 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1501 du 18 juin 2008.

Par conséquent la liquidation de la société a été clôturée et la société est dissoute.

Les livres et documents de la société resteront conserver pendant une durée de cinq ans à partir du jour de la liquidation auprès de FIDUCENTER S.A., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

POUR EXTRAIT CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2013.

Référence de publication: 2013159182/21.

(130194761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Castro Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1750 Luxembourg, 24, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 147.786.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales en date du 24 octobre 2013 entre Madame Bernadette MOINET (le cédant) et Monsieur Bruno BEERNAERTS (le cessionnaire).

Le cédant a cédé la totalité de ses parts sociales, soit 64.976 parts sociales, au cessionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Référence de publication: 2013159181/14.

(130195113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Cabin Poland Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 181.576.

—
Il résulte d'un contrat de transfert de parts, signé en date du 15 novembre 2013, que l'associé unique de la Société, Poland Industrial S.à r.l., a transféré la totalité des 500 parts sociales qu'il détenait dans la Société de la manière suivante:

(1) BRE/Europe 7Q S.à r.l., Société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social à l'adresse suivante: 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453, Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 180.323, 500 parts sociales;

Les parts de la Société sont désormais réparties comme suit:

1. BRE/Europe 7Q S.à r.l. 500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2013159152/19.

(130195649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

CDG Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 128.342.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique tenue en date du 11 novembre 2013

Siège social

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société du 17, Rue Beaumont L-1212 Luxembourg à l'adresse suivante: - 3, Rue des Bains, L-1212 Luxembourg.

Conseil d'administration

L'assemblée prend acte de la démission de l'administrateur Monsieur Alexis DE BERNARDI et décide de nommer comme administrateur Monsieur Christophe LAGUERRE, né le 26 mai 1964 à Saint-Mard (Belgique), demeurant professionnellement au 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2013 qui se tiendra en 2014.

Commissaire aux comptes

L'assemblée prend acte de la démission du commissaire aux comptes Monsieur Régis DONATI et décide de nommer comme nouveau commissaire aux comptes la société DIMEST S.A., ayant son siège social au 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B176670.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2013 qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2013.

Référence de publication: 2013159188/25.

(130195479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

CCI (F3) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 180.062.

Les statuts coordonnés au 07/11/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 18/11/2013.

Me Cosita Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2013159186/12.

(130195651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Ofi Lux, Société Anonyme.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 32-36, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 116.289.

Extrait des résolutions circulaires du conseil d'administration du 25 septembre 2013

Monsieur Bernard SACAU, né le 05 mai 1959 à Saint-Cloud, France, ayant son domicile professionnel à F-75017 Paris, 20-22 rue Vernier, Monsieur Charles VAQUIER, né le 10 mars 1951 à Nice, France, ayant son domicile à F-44360 Vigneux de Bretagne, 2 rue de la Valinière, Monsieur Olivier ARLES, né le 28 septembre 1967 à Paris, France, ayant son domicile professionnel à F-75015 Paris, 17-21 place Etienne Pernet, ont été cooptés comme administrateurs, en remplacement de Monsieur Maxime BLANQUET DU CHAYLA, Monsieur Hugues FOURNIER et Monsieur Franck DUSSOGE, démissionnaires, dont ils achèveront les mandats qui viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire de l'année 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15.11.2013.

Signature.

Référence de publication: 2013159522/17.

(130195965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Ofi Lux, Société Anonyme.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 32-36, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 116.289.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2013

En date du 27 mai 2013, l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de renouveler jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de l'année 2014 les mandats d'administrateurs des personnes suivantes:

- * Monsieur Gérard BOURRET, ayant son domicile professionnel à F-75017 Paris, 20-22 rue Vernier,
- * Monsieur Jean-Marie MERCADAL ayant son domicile professionnel à F-75017 Paris, 20-22 rue Vernier,
- * Monsieur Vincent RIBUOT, ayant son domicile professionnel à F-75017 Paris, 20-22 rue Vernier,
- * Monsieur Christophe LEPITRE, ayant son domicile professionnel à F-75017 Paris, 20-22 rue Vernier,
- * Monsieur Nicolas GOMART, ayant son domicile professionnel à F-76030 Rouen Cedex, 66 rue de Sotteville,
- * Monsieur Maxime BLANQUET DU CHAYLA, ayant son domicile professionnel à F-75017 Paris, 20-22 rue Vernier,
- * Monsieur Hugues FOURNIER, ayant son domicile à F-75018 Paris, 234 rue Championnet,
- * Monsieur Franck DUSSOGE, ayant son domicile à F-69630 Chaponost, 16 route des Pins.

- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en tant que réviseur d'entreprises agréée de la Société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de l'année 2014.

- de ne plus renouveler le mandant d'administrateur de OFI GESTION PRIVEE, représentée par Monsieur Bernard SACAU.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18.11.2013.

Référence de publication: 2013159521/25.

(130195531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Opportunity Two, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-4963 Clemency, 9, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 138.966.

—
Le bilan au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Clémency, le 15 novembre 2013.

Référence de publication: 2013159519/10.

(130194980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Ontaris Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 158.477.

—
Les comptes annuels corrigés au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Ce dépôt remplace la première version déposée sous le No L120185850

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013159525/10.

(130195706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Onda Blu S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 160.890.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013159523/9.

(130195940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Orange Tree Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 177.717.

L'an deux mille treize, le treize novembre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ORANGE TREE INVESTMENT S.A., ayant son siège social à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach, R.C.S. Luxembourg numéro B 177717, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 03 mai 2013, publié au Mémorial C numéro 1792 du 25 juillet 2013.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Cristina SCHMIT-VALENT, employée, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Renonciation aux formalités de convocation;
- 2.- Modification de l'article 6 des Statuts;
- 3.- Modification de l'article 7 des Statuts;
- 4.- Divers.

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate que les actionnaires ont renoncé aux formalités de convocation.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'alinéa 1 de l'article six des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 6.** La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Dans le cas où plus d'un administrateur serait nommé, les administrateurs formeront un conseil d'administration composé d'administrateurs de classe A et d'administrateurs de classe B.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leur catégorie (A et B), le cas échéant leurs émoluments et la durée de leur mandat.

Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'alinéa 4 de l'article sept des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 7.** Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration. Dans le cas d'un administrateur unique, la seule signature de cet administrateur liera la Société.

Dans le cas de pluralité d'administrateurs, la Société sera engagée par la signature individuelle d'un administrateur de catégorie A ou par la signature conjointe d'un administrateur de catégorie A et d'un administrateur de catégorie B.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à 900,- EUR.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Constatation

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en français suivi d'une version anglaise, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Suit la version anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and thirteen, on the thirteenth day of November.

Before the undersigned Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of the public limited company (société anonyme) ORANGE TREE INVESTMENT S.A., having its registered office in L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach, R.C.S. Luxembourg number B 177717, incorporated by deed of the undersigned notary on the 3rd of May 2013, published in the Mémorial C number 1792 of the 25th of July 2013.

The meeting is presided by Mrs. Cristina SCHMIT-VALENT, private employee, residing professionally in L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr. Max MAYER, private employee, residing professionally in L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state the following:

A) That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. - Waiving of the formalities of the convocation;
2. - Amendment of article 6 of the articles of association of the Company;
3. - Amendment of article 7 of the articles of association of the company;
4. - Miscellaneous.

B) That the shareholders, present or represented, as well as the number of their shares held by them, are shown on an attendance list; this attendance list is signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the members of the board of the meeting and the officiating notary.

C) That the proxies of the represented shareholders, signed "ne varietur" by the members of the board of the meeting and the officiating notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

D) That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and that all the shareholders, present or represented, declare having had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting and waiving to the usual formalities of the convocation, no other convening notice was necessary.

E) That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting states that the shareholders have waived to the formalities of the convocation.

Second resolution

The meeting decides to amend paragraph 1 of article six of the articles of incorporation to read as follows:

Art. 6. The Company shall be managed by a board of directors composed of three (3) members at least who need not be shareholders of the Company.

However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of director may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholders in the Company.

In case of plurality of directors, the directors constitute a board of directors composed of Class A directors and class B directors.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting which shall determine their number, their category (A and B), their remuneration if any and term of office.

The term of the office of a director may not exceed six (6) years and the directors shall hold office until their successors are elected."

Third resolution

The meeting decides to amend paragraph 4 of article seven of the articles of incorporation to read as follows:

« **Art. 7.** In case the Company has only one director, such director exercises all the powers granted to the board of directors.

The signature of the sole manager shall bind the Company.

In the case of plurality of directors, the Company shall be bound at any time by the individual signature of one class A director or by the joint signature of one class A director and one class B director.

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at EUR 900.-. Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties the present deed is worded in French, followed by an English version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the French and the English texts, the French version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Signé: Cristina SCHMIT-VALENT, Max MAYER, Jean SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 15 novembre 2013. Relation GRE/2013/4591. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2013159526/136.

(130195708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Nigricolis Company S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 74.224.

EXTRAIT

Le siège social de la société NIGRICOLIS COMPANY S.A., RCS Luxembourg B 74224 auprès du cabinet d'avocats LORANG AVOCATS, 51, rue Albert 1^{er}, L-1117 Luxembourg, est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 15 novembre 2013.

POUR EXTRAIT CONFORME

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2013159517/13.

(130195704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Oxus Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 130.590.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2013.
Luxembourg Corporation Company S.A.
Signatures
Mandataire

Référence de publication: 2013159528/13.

(130195204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Parina Property Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 167.222.

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales, signé en date du 30 octobre 2013, que la société de droit chypriote, Arcania Holdings Limited a cédé 1250 parts sociales, qu'elle détenait dans la société Parina Property Investments S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés, sous le numéro B 167222 à la Société de droit du Panama, Alfen Finance SA, ayant son siège social, à Edificio Torre Universal, Piso 12 Avenida Federico Boyd, Calle 51 Apartado 0816-02033 Panama 5, Republic of Panama, qui détient suite à cette cession l'intégralité du capital social, représenté par 1250 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013159530/15.

(130195889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Nigricolis Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 51, rue Albert 1er.

R.C.S. Luxembourg B 74.224.

EXTRAIT

Les administrateurs, Monsieur Alain ROME, Madame Sylviane SCHAEFFER et Madame Florence MAYOT, ainsi que le commissaire aux comptes Monsieur Jérôme DOMANGE ont démissionné avec effet immédiat.

Luxembourg, le 15 novembre 2013.

POUR EXTRAIT CONFORME

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2013159516/14.

(130195149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Naturmaat S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7240 Bereldange, 23, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 50.843.

Extrait du procès-verbal de la réunion des associés tenue au siège social, le 15 octobre 2013

Délibération

Après discussion elle prend, chaque fois à l'unanimité les résolutions suivantes:

Les associés acceptent à l'unanimité des voix la démission de Madame HEINZ Erika, Bademer Strasse, 21, D-54647 DUDELDORF en tant que gérante dans la branche «Boucherie».

Référence de publication: 2013159514/12.

(130194957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Fecimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8410 Steinfort, 38, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 77.892.

L'an deux mil treize, le seize octobre,

s'est tenue pardevant le soussigné Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen,

l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme FECIMMO S.A., avec siège à L-8410 Steinfort, 38, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 77.892, constituée aux termes d'un acte

reçu par Maître Edmond SCHROEDER, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 25 septembre 2000, publié au Mémorial C numéro 519 du 10 juillet 2001.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Véronique GILSON-BARATON, employée privée, demeurant à Garnich,

qui désigne comme secrétaire Madame Uschi LIES, employée privée, demeurant à Rambrouch.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Luc HEYSE, expert fiscal, demeurant à Luxembourg.

Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été paraphée ne varietur sera enregistrée avec le présent acte.

Il résulte de la liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée et qu'il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

Madame le Président expose et prie le notaire d'acter que:

1- L'assemblée générale extraordinaire décide la mise en liquidation de la société.

2- Est nommé liquidateur de la société: Monsieur Luc HEYSE, expert fiscal, né à Luxembourg, le 02 mars 1964, demeurant à L-1134 Luxembourg, 6, rue Charles Arendt.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants de la loi modifiée sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où cette autorisation est requise.

Il peut dispenser Monsieur le Conservateur des Hypothèques à prendre inscription d'office, renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisie, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixe.

Il conserve tous pouvoirs que la loi, les statuts et l'assemblée générale lui a conféré.

3- Le siège de la liquidation est établi à L-1134 Luxembourg, 6, rue Charles Arendt, auquel siège tout le courrier de la société pourra être adressé à partir de ce jour.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 16.30h.

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentaire, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom, état et demeure, tous ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. BARATON, U. LIES, L. HEYSE, C. MINES.

Enregistré à Capellen, le 21 octobre 2013. Relation: CAP/2013/3994. Reçu douze euros. 12,-€.

Le Receveur (signé): I. Neu.

Pour copie conforme.

Capellen, le 25 octobre 2013.

Référence de publication: 2013155967/47.

(130191168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2013.

Saint Philippe International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 147.721.

Par la présente nous tenons à vous faire part de la décision de la démission du poste de commissaire aux comptes de la société SAINT PHILIPPE INTERNATIONAL S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 6 novembre 2013.

AT CONSULTING S.à R.L

41 Avenue Victor Hugo

L-1750 Luxembourg

Matteo BOCCHIO

Gérant

Référence de publication: 2013158888/15.

(130194268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.
